

VRG - Folder - 0543

MAFFRE

✓9

1

COLLECTION  
DE L'ÉCOLE FRANÇAISE  
D'ATHÈNES

Extrait du *Bulletin de Correspondance Hellénique*, tome 96 (1972)

En respectueux hommage, et avec nos chaleureux remerciements  
pour votre aide en cette circonstance

1972]

COLLECTION DE L'ÉCOLE FRANÇAISE : CÉRAMIQUE

21

### III. CÉRAMIQUE

L'École française d'Athènes possède cent six vases ou fragments de vases antiques, auxquels on peut joindre deux plaques en terre cuite isolées. La plupart des pièces — quatre-vingt-cinq exactement — proviennent des fouilles effectuées en 1870 dans l'île de Théra par C. H. Gorceix et H. Mamet, membres de l'École<sup>1</sup>, qui, selon les usages de l'époque, avaient rapporté à Athènes la plupart des objets mis au jour qu'ils avaient jugés dignes d'intérêt. Tous les autres vases, à l'exception du cratère géométrique de Myrina (n° 86), ont une origine inconnue. Dans le catalogue qui suit, nous nous proposons avant tout de faire connaître ceux des vases qui étaient inédits ; pour ceux qui étaient déjà publiés, nous nous contenterons d'une liste énumérative, accompagnée d'une bibliographie mise à jour, d'un rappel des dimensions (souvent corrigées) et d'illustrations nouvelles pour les documents les plus intéressants.

#### I. VASES PRÉHELLÉNIQUES DE THÉRA.

A un moment où, sous l'impulsion et la direction du professeur Sp. Marinatos, les fouilles de Théra ont repris avec l'éclat que l'on sait<sup>2</sup>, il convient de redonner, avec les corrections de détail qui s'imposent, la liste des vases rapportés de l'île à l'École française d'Athènes voici maintenant plus d'un siècle et dont tous ceux qui étaient signalés il y a cinquante ans<sup>3</sup> ont été retrouvés. Il faudra reprendre l'étude de ces vases en les comparant à ceux que dégage chaque été, en très grand nombre,

(1) Un premier rapport sommaire sur ces fouilles est constitué par les lettres qu'adressèrent Gorceix et Mamet au directeur de l'École ; elles sont publiées dans *Bull. de l'École française d'Athènes*, n° IX (mai 1870), p. 185-191, et n° X (juin 1870), p. 199-203. Un rapport plus détaillé, avec quelques relevés effectués par Gorceix, se trouve dans le gros ouvrage de F. Fouqué, *Santorin et ses éruptions* (Paris, 1879), p. 107-123. Pour un résumé de cette expédition, avec les références complètes à tous les articles et ouvrages qui en avaient parlé avant 1900, voir G. RADET, *L'histoire et l'œuvre de l'École française d'Athènes* (1901), p. 342-343 (en particulier p. 342 n. 11). Récemment enfin, voir J. V. LUCE, *The end of Atlantis* (Londres, 1969), p. 96-99 et p. 130 pl. 45-47.

(2) Outre les chroniques parues depuis 1968 dans l'*Ergon*, les *Praktika* et les *ArchAnAth* (résumées par exemple dans la *Chronique des fouilles du BCH*), on consultera surtout les rapports préliminaires publiés par le responsable de la fouille Sp. MARINATOS, *Excavations at Thera, I (1967 season)* [Athènes, 1968] ; *Excavations at Thera, II (1968 season)* [1969] ; *Excavations at Thera, III (1969 season)* [1970] ; *Excavations at Thera, IV (1970 season)* [1971].

(3) Par L. RENAUDIN, dans un article du *BCH* 46 (1922) (voir ci-après, p. 22). — On a aussi retrouvé trois bœux contenant des graines calcinées récupérées dans certains des vases dégagés en 1870 (voir par exemple F. Fouqué, *op. cit.*, p. 120).

la fouille actuelle<sup>4</sup>. Le présent catalogue n'a d'autre ambition que de fournir au spécialiste un point de départ commode en donnant pour chaque pièce les références et les dimensions les plus précises possibles de façon à compléter les publications antérieures.

Ces vases et fragments ont déjà été plusieurs fois mentionnés, et même partiellement étudiés et illustrés, dès le XIX<sup>e</sup> siècle ; on pourra consulter :

F. FOUQUÉ, *op. cit.*, p. 107-123 et pl. 39-42 (abrégé ci-après F.) ; A. FURTWÄENGLER-G. LOESCHKE, *Mykenische Vasen* (1886), p. 18-22 et pl. 12 (abr. F. L.) ; A. DUMONT-J. CHAPLAIN, *Les céramiques de la Grèce propre*, I (1888), p. 19-42 (avec catalogue et fig. 32-33) et pl. 1-2 (abr. D. C.) ; O. RAYET-M. COLLIGNON, *Histoire de la céramique grecque* (1888), p. 7-12 (avec fig. 11-13) (abr. R. C.) ; A. BAUMEISTER, *Denkmäler des klassischen Altertums*, III (1889), p. 1935-1937 (avec fig. 2050-2056) (abr. B.) ; G. PERROT-C. CHIPIEZ, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, VI (1894), p. 905-909 (avec fig. 457-459, empruntées à V. DURUY, *Histoire des Grecs*, I, p. 35) (abr. P. C.) ; H. B. WALTERS, *History of ancient pottery*, I (1905), p. 260-262 (avec fig. 81) (abr. W.) ; R. DUSSAUD, *Les civilisations préhelléniques dans le bassin de la mer Egée* (2<sup>e</sup> éd., 1914), p. 88-95 (abaisse, avec raison, les dates proposées jusque-là pour les vases de Théra).

L'étude d'ensemble la plus complète, avec catalogue et illustration, reste l'article de L. RENAUDIN, « Vases préhelléniques de Théra à l'École française d'Athènes », *BCH* 46 (1922), p. 113-159 (avec 30 fig.) et pl. 12-13 (abr. R.)<sup>5</sup>.

Pour un aperçu général sur la céramique des Cyclades au II<sup>e</sup> millénaire avant notre ère, on lira : Ch. DUGAS, *La céramique des Cyclades* (1925), p. 54-106 — chap. « L'influence créto-mycénienne » — (il est question des vases de Théra trouvés par Gorceix et Mamet du point de vue des formes et du décor) (abr. D.) ; Chr. ZERVOS, *L'art des Cyclades du début à la fin de l'âge du Bronze, 2500-1100 avant notre ère* (1957), p. 32-42 (cet ouvrage parle de la céramique de Théra et donne quelques belles illustrations de cinq des vases conservés à l'École française)<sup>6</sup> (abr. Z.).

(4) Voir par exemple Sp. MARINATOS, *Thera*, I, fig. 10-11, 15, 17, 23-27, 29-36, 44-47, 72-77, et pl. B ; *Thera*, II, fig. 5, 11-12, 15-18, 20, 22-24, 26-30 ; pl. A, C (4-8), D et E ; pl. 10-11, 14-26, 30-31 et 34-36 ; *Thera*, III, fig. 2-9 et surtout 31-42 ; pl. A (1 et 3) ; pl. 48-53 et 55-56 ; *Σύντομος ἱστορία τῆς προϊστορίας ἐξοικιστικῆς ἀρχαιότητος Θήρας* (Athènes, 1971), fig. 2-7 et 10 ; *Thera*, IV, pl. G (b et c) et H ; pl. 3, 16 a, 24, 29-31, 34-36, 40, 44, 55, et surtout 63-87, 96, 106 et 109-111.

(5) C'est à cette étude que nous empruntons les divisions introduites dans notre catalogue et, en général, le nom donné aux vases ; nous signalons, par un chiffre suivant l'abréviation R., le n° du vase ou du fragment dans le catalogue de Renaudin qui, de son côté, donne entre parenthèses les n°s du catalogue dressé antérieurement par Dumont et Chaplain. Les descriptions de R. étant dans l'ensemble satisfaisantes, nous ne les reprendrons pas ; il suffira au lecteur de se reporter au *BCH* de 1922. En revanche, nous redonnons toutes les dimensions, car celles de la thèse de R. sont insuffisantes et trop souvent inexactes. Les descriptions de Z. sont satisfaisantes et trop souvent inexactes.

(6) Il faut noter que cet ouvrage donne pour les vases de l'École française des dimensions inexactes. Il situe en outre par erreur dans la collection de l'École deux vases qui ne s'y sont jamais trouvés : celui qui est reproduit à la première planche en couleur et celui qui apparaît à la fig. 59, p. 84.

Les recherches récentes des fouilleurs de Théra confirment que les maisons d'Akrotiri dont proviennent les vases conservés à l'École française ont été ensevelies par une éruption volcanique datable des environs de 1520 av. J.-C.<sup>7</sup> Ces vases, certainement tous contemporains<sup>8</sup>, peuvent donc être datés avec la plus grande vraisemblance du troisième quart ou du début du dernier quart du XVI<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

A. VASES OÙ L'ARGILE EST BRUTE, SANS AUCUNE ORNEMENTATION

1. **Gobelet à pied, ou calice. Inv. V. 1.** — R. 1, fig. 16 ; bon dessin dans F., pl. 41, 3 et dans D. C., pl. 1, n° 1 ; J. V. LUCE, *The end of Atlantis* (1969), p. 130 pl. 46.

Ht. : 19,7<sup>9</sup> ; diam. embouchure : 10,7/11 ; diam. pied : 6,4.

2. **Vase en forme de bouteille. Inv. V. 2.** — R. 2, fig. 17 a ; bon dessin dans F., pl. 41, 2 et dans D. C., pl. 1, n° 2.

Ht. : 29 ; diam. embouchure : 7,6 ; diam. max. panse : 14,3 (16,2 avec les appendices situés au bas de l'épaule) ; diam. base : 7.

3. **Vase en forme de bouteille. Inv. V. 3.** — R. 3, fig. 17 b ; Z., p. 236, fig. 318.

Ht. : 27 ; diam. embouchure : 6,5 ; diam. max. panse : 16 (17,6 avec les appendices situés au bas de l'épaule) ; diam. base : 7,2.

4. **Vase en forme de bouteille. Inv. V. 4.** — R. 4, fig. 17 c.

Ht. : 28,5 ; diam. embouchure : 7,3 ; diam. max. panse : 14,1 (16,1 avec les appendices situés au bas de l'épaule) ; diam. base : 7,4.

5. **Amphore à embouchure elliptique. Inv. V. 5.** — R. 5, fig. 4 b.

Ht. : 56,5 ; diam. intérieur embouchure : ellipse de 12,5 × 10,5 ; diam. max. panse : 38,5 ; diam. base : 18.

6. **Bol à rebord rentrant et à deux anses obliques vers le haut. Inv. V. 6.** — *Fig. 1 et 2.* — R. 6, fig. 7 c.

Partiellement restauré (l'une des anses, en particulier, est moderne). Sous l'anse authentique, une marque gravée avant cuisson (*fig. 2 a et b*) : sans doute une marque de potier<sup>10</sup>.

Ht. : sans les anses 6,8 ; avec les anses 8,5 ; diam. ouverture : 13,5 ; diam. max. vasque : 16 ; diam. pied : 6,1.

7. **Vase en forme de cylindre irrégulier. Inv. V. 7.** — *Fig. 3.* — R. 7, fig. 14 a.

Ht. : 17 ; diam. ouverture : 8 ; diam. base : 10,3.

8. **Gobelet. Inv. V. 8, a.** — R. 8, fig. 2 a.

Argile brun rouge. Ht. : 6/6,5 ; diam. ouverture : 9,1/9,6 ; diam. base : 3,6.

(7) Voir Sp. MARINATOS, *Thera*, I, p. 56.

(8) Cf. L. RENAUDIN, *loc. cit.*, p. 144.

(9) Toutes les dimensions que nous donnons sont exprimées en centimètres.

(10) L. RENAUDIN (*loc. cit.*, p. 147) note l'habileté avec laquelle a été façonné ce vase, mais il ne signale pas la présence d'une marque de potier.

9. **Petit gobelet. Inv. V. 8, b.** — R. 8, fig. 2 a ou b.  
Argile brun rouge. Ht. : 4,2 ; diam. ouverture : 7,2/7,6 ; diam. base : 3,9.
10. **Petit pichet. Inv. V. 8, c.** — R. 8, fig. 2 c.  
Argile jaune orangé. Anse et embouchure restaurées. Ht. : 6,3 ; diam. embouchure : 3,6 ; diam. max. panse : 5,4 ; diam. base : 3,5.
11. **Hydrie miniature, sans anses. Inv. V. 8, d.** — R. 8, fig. 2 d.  
Argile beige rosé clair ; parois très épaisses. Ht. : 9,2 ; diam. embouchure : 3,4 ; diam. max. panse : 7,5 ; diam. base : 3.
12. **Pichet à bec verseur. Inv. V. 8, e.** — R. 8, fig. 2 e.  
Argile beige à brun rouge. Anse et bec verseur restaurés. Ht. : 10 ; diam. embouchure : intérieur : 5,1 ; extérieur : 6,5 ; diam. max. panse : 10,1 ; diam. base : 5,5.
13. **Cruche. Inv. V. 8, f.** — R. 8, fig. 2 f.  
Argile beige rosé foncé. Embouchure restaurée. Ht. : 17 ; diam. embouchure : 9,5 ; diam. max. panse : 14,2 ; diam. base : 5,7.
14. **Cruche. Inv. V. 8, g.** — R. 8, fig. 2 g.  
Argile rouge foncé. Embouchure et anse restaurées. Ht. : 20 ; diam. embouchure : 11 ; diam. max. panse : 17,8 ; diam. base : 6,6.
15. **Gobelet. Inv. V. 8, h.** — R. 8, fig. 2 a ou b.  
Argile jaune orangé pale. Ht. : 8,3 ; diam. ouverture : 11,3 ; diam. base : 5,4.
16. **Godet. Inv. V. 8, i.** — R. 8, fig. 2 a ou b.  
Argile blanchâtre. Ht. : 3,5/4 ; diam. ouverture : 8/8,5 ; diam. base : 4,2.
17. **Godet. Inv. V. 8, j.** — R. 8, fig. 2 a ou b.  
Argile beige à chamois. Ht. : 4,2 ; diam. ouverture : 11,2/11,4 ; diam. base : 6/6,3.
18. **Godet. Inv. V. 8, k.** — R. 8, fig. 2 a ou b.  
Argile beige à jaunâtre. Ht. : 3/4,5 ; diam. ouverture : 9,4/9,8 ; diam. base : 3,6/3,8.
19. **Godet. Inv. V. 8, l.** — R. 8, fig. 2 a ou b.  
Argile jaune crème. Ht. : 4 ; diam. ouverture : 8,7 ; diam. base : 3,2.
20. **Godet. Inv. V. 8, m.** — R. 8, fig. 2 a ou b.  
Argile beige rosé. Ht. : 3,5 ; diam. ouverture : 7,7/8 ; diam. base : 3,5.
21. **Godet. Inv. V. 8, n.** — R. 8, fig. 2 a ou b.  
Argile jaune pâle. Ht. : 3,8/4,2 ; diam. ouverture : 10,3/10,5 ; diam. base : 8.
22. **Godet. Inv. V. 8, o.** — R. 8, fig. 2 a ou b.  
Argile blanchâtre. Ht. : 3,5 ; diam. ouverture : 8,5 ; diam. base : 4.



Fig. 1. — Bol 6 (1:4).

Fig. 2. — Bol 6 : a : graffite (1:2) ;  
b : dessin du graffite (1:1). →

Fig. 4. — Colonne creuse 33 (1:3).

Fig. 3. — Vase cylindrique 7  
(1:3).Fig. 5. — Colonne creuse 33 :  
a : graffite ;  
b : dessin du graffite (1:1).

23. **Godet. Inv. V. 8, p.** — R. 8, fig. 2 a ou b.  
Argile beige. Ht. : 3/4 ; embouchure elliptique : 8,5 × 7,3 ; diam. base : 4.
24. **Cupule. Inv. V. 8, q.** — R. 8, fig. 2 a ou b.  
Argile beige jaune. Ht. : 4,3/5 ; diam. ouverture : 12,8 ; diam. base : 4,8.
25. **Cupule. Inv. V. 8, r.** — R. 8, fig. 2 a ou b ; peut-être F., pl. 42, 4.  
Argile beige jaune. Ht. : 4,2 ; diam. ouverture : 12 ; diam. base : 5,7.
26. **Godet. Inv. V. 8, s.** — R. 8, fig. 2 a ou b.  
Argile beige jaune. Ht. : 2,9/3,7 ; diam. ouverture : 9,8/10,2 ; diam. base : 4,2.

B. VASES RECOUVERTS D'UNE COULEUR UNIFORME, SANS AUTRE ORNEMENTATION

27. **Rhyton en forme de cornet. Inv. V. 9.** — R. 9, fig. 11 a ; sans doute F., pl. 39, 4.  
Ht. sans l'anse : 28,5 ; avec l'anse : 29,5 ; diam. ouverture : 9,1/9,5.
28. **Rhyton en forme de cornet. Inv. V. 10.** — R. 10, fig. 11 c.  
Ht. sans l'anse : 30 ; avec l'anse : 31,2 ; diam. ouverture : 8,5/9.
29. **Rhyton en forme de cornet. Inv. V. 11.** — R. 11, fig. 11 b.  
Ht. sans l'anse : 26,3 ; avec l'anse : 27,7 ; diam. ouverture : 8,5.
30. **Bol à rebord rentrant. Inv. V. 12.** — R. 12, fig. 7 d.  
Ht. : 9,5 ; diam. ouverture : 12,2 ; diam. max. vasque : 14,8 ; diam. base : 5,8.
31. **Fragment de fond de bol. Inv. V. 13.** — R. 13, fig. 7 a.  
Ht. conservée : 5,8 ; diam. base : 5,3/6 ; ép. paroi : 0,6.
32. **Fragment de paroi de bol, avec anse. Inv. V. 14.** — R. 14, fig. 7 e.  
Appartient peut-être au même vase que le fragment précédent. Diam. (restitué) de l'ouverture : ca. 11,6 ; ép. paroi : 0,6/0,8.
33. **Colonne creuse (sans doute support). Inv. V. 15.** — Fig. 4 et 5. — R. 15, fig. 22 ; description et commentaire dans F., p. 117 ; dessin dans P. C., p. 908 fig. 458. L'anneau inférieur porte un graffiti incisé composé apparemment de trois signes (fig. 4 et surtout 5, a et b).  
Ht. conservée : 35 ; diam. à la base : intérieur : 15 ; extérieur : 22,2 ; diam. extérieur au sommet : 11.
34. **Col et fragment de l'anse d'une oinochoë à bec arrondi. Inv. V. 16.** — R. 16, fig. 18 c.  
Ht. conservée : ca. 9 ; diam. min. col : 8,5 ; ép. paroi : 0,8.

C. VASES OÙ LES ORNEMENTS S'ENLÈVENT SUR LE FOND NATUREL DE L'ARGILE

35. **Pithos à trois anses. Inv. V. 17.** — R. 17, fig. 23.  
Ht. : 60 ; diam. embouchure : intérieur : 16,5/17 ; extérieur : 24,5/25 ; diam. max. panse : 46,8 ; diam. base : ca. 17.
36. **Couvercle de pithos (peut-être du pithos V. 17). Inv. V. 17 bis.** — R. 17, fig. 23.  
Ht. : 10 ; diam. max. : 20,5.
37. **Fragment de fond de pithos. Inv. V. 18.** — R. 18, fig. 27 a.  
Ht. conservée : 17,5 ; diam. (restitué) du fond : ca. 15 ; ép. fond : 1,7 ; ép. paroi : 0,8/2.
38. **Fragment de la panse du même pithos. Inv. V. 19.** — R. 19, fig. 27 b.  
Dim. max. : ht. : ca. 38 ; larg. : ca. 29 ; ép. : 1,1/1,3.
39. **Pithos à deux anses verticales près du col et à deux appendices avec trou de suspension sur la panse. Inv. V. 20.** — R. 20, fig. 18 f.  
Ht. : 41,5 ; diam. embouchure : intérieur : 11,5/12 ; extérieur : 13/13,5 ; diam. max. panse : 30/30,5 ; diam. base : 14,5.
40. **Amphore à embouchure elliptique. Inv. V. 21.** — R. 21, fig. 4 a.  
Ht. : 44 ; diam. embouchure : ca. 15 × 7 ; diam. max. panse : 33,5/33,7 ; diam. base : ca. 16.
41. **Amphore à embouchure elliptique. Inv. V. 22.** — Fig. 6. — R. 22, fig. 5 a ; peut-être F., pl. 40, 2 ?  
Ht. : 40 ; diam. embouchure : ca. 13 × 5,5 ; diam. max. panse : 31/32 ; diam. base : ca. 11,5/12.
42. **Amphore à embouchure elliptique, de forme élancée. Inv. V. 23.** — Fig. 7. — R. 23, fig. 5 b.  
Ht. : 43 ; diam. embouchure : 12 × 6 ; diam. max. panse : 25,2 ; diam. base : ca. 13/13,5.
43. **Col d'amphore à embouchure elliptique, avec les deux anses. Inv. V. 24.** — R. 24, fig. 6 b.  
Ht. conservée : 10,5 ; diam. embouchure : ca. 12 × 5,5 ; ép. paroi : 1,2.
44. **Fragment de col d'amphore à embouchure elliptique, avec une anse. Inv. V. 25.** — R. 25, fig. 6 e ; bon dessin dans F. L., pl. 12, n° 77.  
Ht. conservée : ca. 9 ; ép. paroi : 0,9.
45. **Bol à rebord rentrant. Inv. V. 26.** — R. 26, fig. 7 b.  
Ht. : 7,5 ; diam. ouverture : 10 ; diam. max. vasque : 12,1 ; diam. base : 4,6/4,9.
46. **Cruche à anse verticale et à bec verseur horizontal. Inv. V. 27.** — Fig. 8. — R. 27, fig. 24 a ; dessin dans D. C., pl. 2, n° 8.

Ht. : 14 ; diam. embouchure (légèrement ellipsoïdale) :  $12 \times 11$  ; diam. max. panse : 18,4 ; diam. base : 9,1.

**47. Cruche à deux anses verticales et à bec verseur horizontal. Inv. V. 28.** — R. 28, fig. 8 b ; peut-être F., pl. 40,1 ; dessin de la forme dans D., p. 61, fig. 31 a. La restauration du vase a été modifiée en 1970, ce qui en a augmenté la hauteur. — Ht. : sans les anses : 31 ; avec les anses : 34 ; diam. embouchure : intérieur : 16 ; extérieur : 19 ; diam. max. panse : 30 ; diam. base : 13,5.

**48. Cruche à deux anses verticales et à bec verseur légèrement redressé. Inv. V. 29.** Fig. 9. — R. 29, fig. 8 a ; peut-être F., pl. 42,1 ; dessin dans D. C., pl. 2, n° 10, et dans B., p. 1937, fig. 2055 (d'où W., p. 261 fig. 81 e) ; dessin de la forme dans D., p. 61 fig. 31 b.

Une anse et une partie du bec restaurées. — Ht. : à l'embouchure : 11,5 ; avec anses : 14,2 ; diam. max. panse : 12,3 ; diam. pied : 5,7.

**49. Cruche à deux anses verticales et à bec verseur horizontal (restaurés). Inv. V. 30.** — R. 30, fig. 8 c.

Ht. à l'embouchure : 13 ; avec anses (telles qu'elles ont été restaurées) : 15,5 ; diam. max. panse : 12 ; diam. pied : 5,3.

**50. Fragment de la partie supérieure d'une grande cruche, avec une des deux anses verticales et la base du bec verseur horizontal. Inv. V. 31.** — Fig. 10. — R. 31, fig. 25 d.

Diam. (restitué) de l'embouchure : 15 ; larg. max. développée du fragment : 35 ; ép. : 1/1,3.

**51. Oinochoë à bec arrondi. Inv. V. 32.** — Fig. 11. — R. 32, fig. 9 a ; dessin de la forme dans D., p. 80 fig. 51 f ; J. V. LUCE, *op. cit.*, p. 130 pl. 47.

Anse et partie de la panse restaurées. — Ht. : 55 ; diam. max. panse : 33 ; diam. pied : 16,5.

**52. Oinochoë à bec arrondi. Inv. V. 33.** — Fig. 12. — R. 33, fig. 9 b ; dessin (correct pour la forme, mais inexact pour le décor) dans D. C., pl. 2, n° 13 (qui illustre le n° 59 du catalogue, et non le n° 58), et dans R. C., p. 9 fig. 11 c.

Très restaurée (embouchure, col, partie de la panse et du pied). — Ht. (telle qu'elle a été restaurée) : 49 ; diam. max. panse : 27,5 ; diam. pied : 14.

**53. Col et anse d'une oinochoë à bec arrondi. Inv. V. 34.** — R. 34, fig. 18 b. Ht. conservée : ca. 8,5 ; diam. col (ellipsoïdal) :  $4,6 \times 5,1$ .

**54. Partie supérieure d'un vase à étrier : col fermé, trois anses, goulot cylindrique. Inv. V. 35.** — Fig. 13. — R. 35, fig. 10. Ht. conservée : ca. 17,5 ; diam. embouchure : 10,2 ; diam. (restitué) goulot : ca. 6 ; ép. paroi : 0,7.

**55. Col et haut de la panse d'un vase à étrier, avec trois anses en forme de boucles verticales. Inv. V. 36.** — R. 36, fig. 6 f. Ht. conservée : ca. 12 ; diam. embouchure : 4,3 ; ép. paroi : 0,6/0,7.



Fig. 6. — Amphore 41 (1:6).



Fig. 7. — Amphore 42 (1:6).



Fig. 8. — Cruche 46 (1:4).



Fig. 9. — Cruche 48 (1:4).



Fig. 10. — Fragment de cruche 50 (1:3).

56. Oinochoè à col renversé et à mamelons, avec dessin des yeux au bas de l'embouchure<sup>11</sup>. Inv. V. 37. — R. 37, fig. 20 a ; peut-être F., pl. 41,4 ?  
Bec restauré. — Ht. : 23,2 ; diam. max. panse : 11,5 ; diam. pied : 5,8.
57. Oinochoè à col renversé et à mamelons. Inv. V. 38. — Fig. 14. — R. 38, fig. 20 e ;  
dessin dans D. C., pl. 1, n° 3, dans R. C., p. 9 fig. 11 a, dans P. C., p. 908 fig. 457 a,  
et dans B., p. 1937 fig. 2051 (d'où W., p. 261 fig. 81 b).  
Intacte. — Ht. : 21,6 ; diam. max. panse : 11,5 ; diam. pied : 5,6.
58. Oinochoè à col renversé et à mamelons très rapprochés. Inv. V. 39. — R. 39,  
fig. 20 b.  
Col et anse restaurés. — Ht. conservée : 20 ; ht. après restauration : 29,2 ;  
diam. max. panse : 14,4 ; diam. pied : 6,3/6,6.
59. Oinochoè à col renversé et à yeux. Inv. V. 40. — R. 40, fig. 20 c.  
Très restaurée (anse, extrémité du bec, grande partie de la panse, y compris  
deux mamelons qui sont peu probables). — Ht. : 18 ; diam. max. panse : 11,5 ;  
diam. pied : 4,7.
60. Oinochoè à col renversé et à mamelons. Inv. V. 41. — R. 41, fig. 20 d.  
Très restaurée (anse, bec, la majeure partie du col, presque toute la panse,  
dont un mamelon, et une partie du fond). — Ht. : 25,1 ; diam. max. panse : ca. 16 ;  
diam. pied : 5,3.
61. Oinochoè très pansue à col renversé et à yeux. Inv. V. 42. — Fig. 15. — R. 42,  
fig. 21 d.  
Très restaurée (bec ; parties de l'anse, de la panse et de la base). — Ht. : 38 ;  
diam. max. panse : 28 ; diam. base : ca. 10.
62. Col d'une grande oinochoè à col renversé. Inv. V. 43. — R. 43, fig. 21 e.  
Ht. conservée : ca. 16 ; diam. col : 7 ; ép. paroi : 0,9/1,1.
63. Col d'une grande oinochoè à col renversé. Inv. V. 44. — R. 44, fig. 21 a.  
Ht. conservée : 15,5 ; diam. col : 6,5 ; ép. paroi : 1,2.
64. Col d'une petite oinochoè à col renversé. Inv. V. 45. — R. 45, fig. 21 b.  
Ht. conservée : 8,7 ; diam. col : 3,5 ; diam. min. anse : 1,4.
65. Cruche à panse globulaire et à col bas (« théière »)<sup>12</sup>. Inv. V. 46. — R. 46,  
fig. 30 ; dessin dans D. C., pl. 2, n° 6.

(11) RENAUDIN, à la suite de FOUQUÉ, interprétait comme des pendants d'oreille les cercles peints au bas de l'embouchure de beaucoup d'oinchoai à col renversé dont le profil imite la conformation du corps féminin. On pense plutôt maintenant qu'il s'agit d'une représentation des yeux de la femme.

(12) C'est L. Renaudin lui-même qui, postérieurement à son article de 1922, proposait de restaurer sous la forme d'une cruche le vase qu'il avait décrit dans son catalogue comme un « vase à deux anses, qui s'attachent non pas au col, mais à l'épaule » ; la correction à apporter est signalée par Ch. DUGAS, *op. cit.*, p. 62 n. 3. Les illustrations de R. et de D. C. reproduisent la restauration erronée du vase. La forme authentique serait celle que donne par exemple D., p. 62 fig. 32 (« théière » du Musée national d'Athènes).

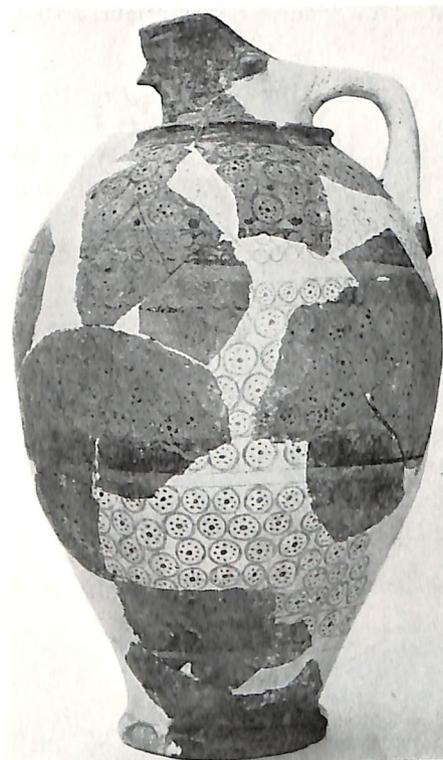


Fig. 11. — Oinochoè 51 (1:6).



Fig. 12. — Oinochoè 52 (1:5).



Fig. 13. — Fragment de vase à étrier 54 (1:4).



Fig. 14. — Oinochoè 57 (1:3).

Ht. avec l'anse : 21,6 ; diam. embouchure : intérieur : 8 ; extérieur : 10,3 ; diam. max. panse : 25,1 ; diam. pied : 11.

66. Vase cylindrique, décoré de sept branches de myrte. Inv. V. 47. — Fig. 16. — R. 47, fig. 14 b ; dessin dans F., pl. 39,5 ; dans D. C., pl. I, n° 5 ; dans R. C., p. 10 fig. 12 b ; dans P. C., p. 908 fig. 457 b ; dans B., p. 1937 fig. 2052 (d'où W., p. 261 fig. 81 c) ; dessin de la forme dans D., p. 79 fig. 49 ; Z., p. 239 fig. 322 (d'où A. G. GALANOPOULOS-E. BACON, *Allanlis* [1969], p. 95).

Ht. : 18/18,7 ; diam. ouverture : intérieur : 9 ; extérieur : 10 ; diam. base : 9,6/9,7 ; diam. du trou percé dans la base : 0,5.

67. Cuvette de forme elliptique, à deux anses horizontales (« kymbè »). Inv. V. 48. Fig. 17 et 18. — R. 48, fig. 1 ; dessin dans D. C., pl. 2, n° 9 ; dans R. C., p. 10 fig. 12 c ; dans P. C., p. 909 fig. 459 b (disproportionnée par rapport à 459 a) ; dans B., p. 1937 fig. 2054 (d'où W., p. 261 fig. 81 f) ; Z., p. 215 fig. 292.

Long. : 71 ; larg. : 41 (sans anses) ou 46 (avec anses) ; ht. : 18.

68. Fond d'un vase percé de petits trous. Inv. V. 49. — R. 49, fig. 26.

Ht. conservée : ca. 8,5 ; diam. max. du fond : 14,5.

69. Fragment de la paroi d'un grand vase à décor de spirales, de points et de tangentes. Inv. V. 50. — R. 50, fig. 25 a.

Dim. max. : larg. : 22,3 ; ht. : 15 ; — ép. : 0,6/0,7.

D. VASES OÙ LES ORNEMENTS PEINTS S'ENLÈVENT SUR UN FOND DE COULEUR

70. Broc pourvu d'une anse verticale, de deux oreillettes horizontales et d'un bec verseur horizontal. Inv. V. 51. — Fig. 19. — R. 51, fig. 15 ; dessin dans F., pl. 42,7 ; dans F. L., p. 19 fig. 6 ; dans D. C., pl. 2, n° 14 ; dans R. C., p. 10 fig. 12 a ; dans P. C., p. 909 fig. 459 a ; dans B., p. 1937 fig. 2056 (d'où W., p. 261 fig. 81 g) ; dessin de la forme dans D., p. 76 fig. 44 ; Z., p. 215 fig. 291 (d'où A. G. GALANOPOULOS-E. BACON, *op. cit.*, p. 159, en haut) ; J. V. LUCE, *op. cit.*, p. 130 pl. 45.

Ht. : 15,1 ; diam. embouchure : intérieur : 13 ; extérieur : 15,4 ; diam. max. panse : 18,5 ; diam. base : 11,6.

71. Col et anse d'une oinochoë à embouchure circulaire. Inv. V. 52. — R. 52, fig. 18 e.

Diam. max. embouchure : 17 ; diam. intérieur col : 6,6 ; diam. min. extérieur col : 9 ; ép. paroi : 1,1.

72. Col et anse d'une oinochoë à embouchure circulaire. Inv. V. 53. — R. 53, fig. 18 a.

Diam. max. embouchure : 15 ; diam. min. extérieur col : 7,7 ; ép. paroi : 0,9.

73. Fragment du haut de la panse et du col d'une amphore à embouchure elliptique, avec une anse. Inv. V. 54. — Fig. 20. — R. 54, fig. 6 h.

Ht. conservée : ca. 11 ; diam. embouchure : ca. 12×6 ; ép. paroi : 0,7/0,8.



Fig. 15. — Oinochoë 61 (1:6).



Fig. 16. — Vase cylindrique 66 (1:3).



Fig. 17 et 18. — Cuvette 67 (1:6).



Fig. 19. — Broc 70 (2:5).



Fig. 20. — Fragment d'amphore 73 (1:2).



Fig. 21. — Cruche 78 (1:4).

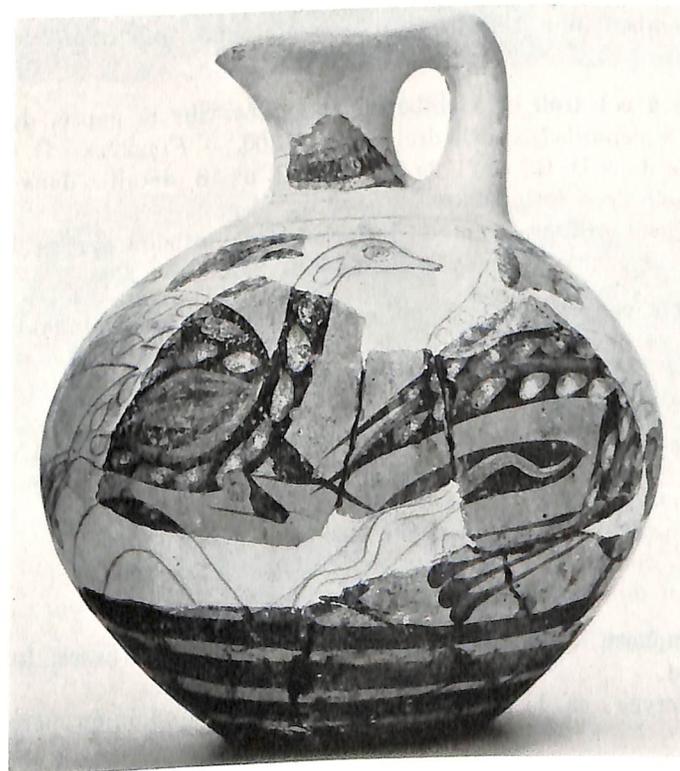


Fig. 22. — Oinochoè 79 (1:3).

**74. Fragment de col d'amphore à embouchure elliptique, avec une anse. Inv. V. 55.** — R. 55, fig. 6 a.  
Ht. conservée : ca. 10,5 ; ép. paroi : 0,8/0,9.

**75. Col et anse d'une oinochoë à bec arrondi. Inv. V. 56.** — R. 56, fig. 18 d.  
Ht. conservée : 10,5 ; diam. col (ellipsoïdal) : 5,2 × 5,7 ; ép. paroi : 0,8.

E. VASES OÙ LES ORNEMENTS PEINTS S'ENLÈVENT SUR UN ENGOBE

**76. Cruche à bec verseur horizontal et à deux anses presque verticales. Inv. V. 57.** — R. 57, fig. 24 c ; dessin dans D. C., pl. 2, n° 12.  
Ht. à l'embouchure : 14,3 ; ht. avec anses : 17,1 ; diam. embouchure : 5 ; diam. max. panse : 18,4 ; diam. pied : 6,1.

**77. Bec et fragment de l'embouchure d'une cruche à bec verseur horizontal. Inv. V. 58.** — R. 58, sans illustration.  
Diam. (restitué) de l'embouchure : ca. 13 ; long. conservée du bec : 5 ; diam. du trou verseur : 1,7 ; ép. paroi : 0,7/0,9.

**78. Grande cruche à une anse oblique vers le haut et à bec horizontal. Inv. V. 59.** — Fig. 21. — R. 59, fig. 24 b ; détail du motif décoratif (spirales) dans D. C., pl. 2, n° 21.

Passablement restaurée (bec, anse et plusieurs parties de la panse). — Ht. : 28,2 ; diam. embouchure : intérieur : 11,7 ; extérieur : 13,5 ; diam. max. panse : 30 ; diam. base : 12,3.

**79. Oinochoë à col droit et à embouchure évasée. Sur la panse, décor figuré : quatre oiseaux (canards?) vers la droite. Inv. V. 60.** — Fig. 22. — R. 60, fig. 28 et pl. 12 ; dessin dans D. C., p. 21 fig. 33 et pl. 2, n° 18 (détail) ; dans R. C., p. 11 fig. 13 b ; dessin de la forme dans D., p. 80 fig. 51 e.  
Passablement restaurée (embouchure, anse et plusieurs parties de la panse). — Ht. : 28 ; diam. max. panse : 25 ; diam. base : 10,2.

**80. Oinochoë à panse globulaire et à embouchure trilobée contenant une plaque filtrante percée de six trous. Le vase communiquait, par un canal cylindrique creux partant de la panse, avec un vase jumeau qui lui était accolé. Sur la panse, décor figuré : trois chèvres sauvages schématiques au milieu de fleurs. Inv. V. 61.** — Fig. 23. — R. 61, fig. 12-13 et 29 et pl. 13 ; dessin dans F., pl. 42,5 ; dans D. C., p. 21 fig. 32 et pl. 2, n° 16 (détail) ; dans R. C., p. 11 fig. 13 a ; dans B., p. 1937 fig. 2050 (d'où W., p. 261 fig. 81 a) ; détail du dessin dans D., p. 91 fig. 67 c ; détails en couleur dans Z., pl. B et C (entre p. 20 et 21).  
Ht. max. conservée : 18 ; diam. max. panse : 16 ; diam. pied : 6,9 ; diam. min. extérieur du canal de communication : 4,8/5 ; diam. intérieur : ca. 1,7.

**81. Col d'amphore à embouchure elliptique, avec les deux anses. Inv. V. 62.** — R. 62, fig. 6 d.  
Ht. conservée : ca. 11 ; diam. embouchure : ca. 13 × 4,6 ; ép. paroi : 0,9.



Fig. 23. — Oinochoë 80 (1:2).

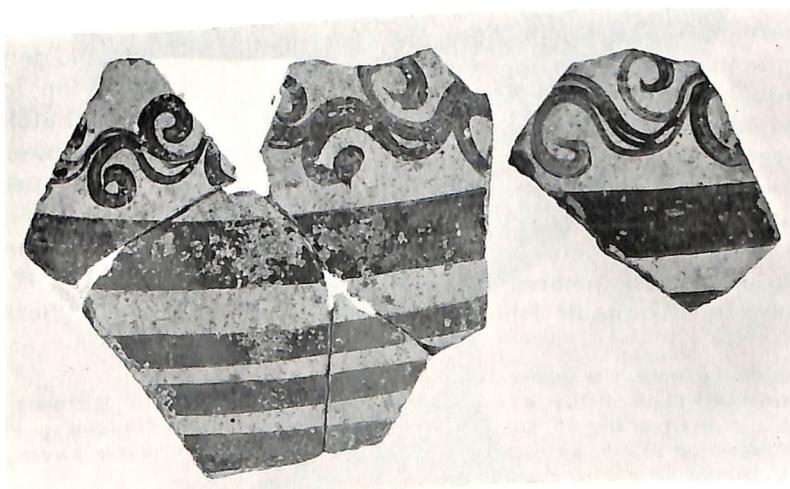


Fig. 24. — Fragments 84 et 85 (1:3).

82. Col d'amphore à embouchure elliptique, avec les deux anses. Inv. V. 63. — R. 63, fig. 6 c.  
Ht. conservée : ca. 9 ; diam. embouchure : ca. 11 × 6, ép. paroi : 0,8.
83. Fragment de la panse d'une amphore (peut-être la même que V. 63). Inv. V. 64. — R. 64, fig. 6 g.  
Dim. max. : ht. : ca. 26 ; larg. : ca. 15 ; ép. : 0,6/1.
84. Fragment de la panse d'un grand vase. Inv. V. 65. — Fig. 24, à gauche. — R. 65, fig. 25 c ; dessin du motif décoratif dans D. C., pl. 2, n° 17.  
Dim. max. : ht. : ca. 16,5 ; larg. : ca. 18,5 ; ép. : 0,7/0,9.
85. Fragment de la panse du même grand vase. Inv. V. 66. — Fig. 24, à droite. — R. 66, fig. 25 b.  
Dim. max. : ht. : ca. 11 ; larg. : ca. 9 ; ép. : 0,7/0,9.

## II. VASES DÉCORÉS SELON LE STYLE GÉOMÉTRIQUE.

86. Cratère rhodien à anses doubles, provenant de Myrina<sup>13</sup>. Inv. V. 67. — Fig. 25-27.  
Ch. DUGAS, « Les vases rhodiens géométriques », BCH 36 (1912), p. 507-510, n° 36 (avec description détaillée) et pl. 9-10 ; J. N. COLDSTREAM, *Greek geometric pottery* (1968), p. 277, n° 14 et p. 282, n° 4.

Recollé à partir d'une vingtaine de fragments ; partiellement restauré au plâtre (panse et anses). — Ht. à l'embouchure : 37,7 ; ht. avec anses : 38 ; diam. embouchure (légèrement ellipsoïdale) : intérieur : 28,5/31,5 ; extérieur : 31,5/34 ; diam. max. panse : 34,5/36 ; larg. max. avec anses : 41 ; diam. pied : min. : 10,2 ; max. : 21.

Le vase, de fabrication rhodienne, comme l'a clairement démontré Ch. Dugas en citant de nombreux parallèles<sup>14</sup>, est décoré selon le style géométrique récent. Il est attribué par J. N. Coldstream à l'atelier du « bol à oiseau » (« bird-kotyle workshop ») dans sa première phase<sup>15</sup>. Le cratère, rare parmi les vases produits par cet atelier, a une panse dont la forme se rapproche beaucoup, en l'amplifiant, de celle du kotyle. Notre exemplaire, dont le décor est purement géométrique, sans oiseaux, doit dater de la fin du troisième ou du début du dernier quart du VIII<sup>e</sup> siècle, si l'on admet les séquences chronologiques récemment assignées à la céramique géométrique de Rhodes<sup>16</sup>.

(13) Ou des environs. Les fragments à partir desquels a été reconstitué le cratère ont été rapportés à Athènes par E. Pottier à l'époque où il fouillait à Myrina (cf. ci-dessus, p. 11), mais c'est sans doute par erreur que Ch. DUGAS (BCH 36 [1912], p. 507) prétend que le vase provient des fouilles faites par l'École sur ce site.

(14) Ch. DUGAS, *loc. cit.*, p. 508-510.

(15) J. N. COLDSTREAM, *op. cit.*, p. 277.

(16) Voir par exemple COLDSTREAM, *op. cit.*, tableau de la p. 330 : le Géométrique Récent de la Grèce de l'Est est situé entre 745 et 680. Le même auteur, en se fondant sur les critères que fournit le décor, situe notre vase dans une chronologie relative à huit autres cratères de même



Fig. 25. — Cratère rhodien 86 : face A (ca. 1:4).



Fig. 26. — Cratère rhodien 86 : face B (ca. 1:4).



Fig. 27. — Cratère rhodien 86 : vue latérale (1:4).

**87. Skyphos attique**, à lèvre verticale et à deux anses horizontales en forme d' $\Omega$  attachées dans la zone centrale du vase. **Inv. V. 68.** — Fig. 28. — Inédit.

Recollé à partir d'une dizaine de fragments; lèvre partiellement complétée au plâtre. — Ht. : 6,9; diam. max. lèvre : 12,8/13,2; diam. max. panse : 13,6; larg. avec anses : 18,2; diam. base : 7. Parois très fines.

Surfaces réservées dans l'ensemble beige clair, localement beige foncé. Vernis noir le plus souvent peu épais, faisant des reflets olivâtres à brun orangé, localement écaillé (surtout sur la face B).

Décor : sur la lèvre, au-dessous de deux filets noirs et séparés du décor de la vasque par deux autres filets noirs horizontaux, gros points noirs reliés par des segments de droites qui leur sont tangents en oblique; sur environ la moitié de la circonférence de la lèvre, les segments montent en oblique de droite à gauche, sur l'autre moitié de gauche à droite, le partage s'effectuant à peu près au milieu de chaque face. Sur l'extérieur des anses, au centre de chaque face, damier dans une large métope rectangulaire encadrée de motifs linéaires disposés symétriquement dans deux bandes verticales séparées par trois filets noirs; dans les bandes proches des anses, points noirs superposés surmontés d'une étoile grossièrement dessinée; dans les bandes intermédiaires, zigzag. Sur la face B, le damier étant plus large d'environ 1 cm, la bande décorée de points est très étroite du côté gauche.

style trouvés à Rhodes (nécropoles de Camiros et d'Exochi) — voir *op. cit.*, p. 282, n° 4. — Or l'un de ces cratères (le n° 2 dans la liste), conservé à l'Antiquarium de Berlin et inv. V. I. 2941, est daté par N. KUNISCH de 740-730 (CVA All. 33, Berlin 4, p. 16 - texte à pl. 154). Notre cratère, légèrement postérieur selon COLDSTREAM, doit donc dater des environs de 730-720.



Fig. 28. — Skyphos attique 87 : face A (1:2).

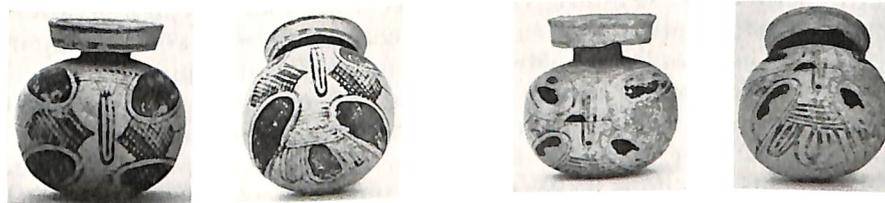


Fig. 29 a et b. — Aryballe corinthien 88 (1:3). Fig. 30 a et b. — Aryballe corinthien 89 (1:3).

La zone d'attache ainsi que la face interne des anses sont réservées. Le bas de la vasque a été verni en noir après la mise en place des motifs décoratifs de la zone centrale, que l'on voit se prolonger sous le vernis peu épais. L'intérieur du vase est recouvert de vernis olivâtre, excepté une bande réservée vers le bas de la vasque et une spirale au fond. Le dessous est entièrement réservé.

La forme même de notre skyphos ainsi que les motifs qui le décorent montrent clairement qu'il est d'origine attique. Il se rattache à un type bien connu de skyphoi géométriques attiques, défini par H. Marwitz comme le type III B (b ou c)<sup>17</sup>. L'anse horizontale plate à extrémités « réflexes » qui présente, vue de dessus, la forme d'un  $\Omega$ , est courante dans le géométrique attique pour les skyphoi ou les pyxides, alors qu'elle est très rare dans certains autres centres de fabrication, par exemple à Argos. Tous les motifs du décor sans exception sont aussi typiques du géométrique d'Athènes : le damier et le zigzag sont de la plus grande banalité; les points noirs reliés par des segments obliques qui leur sont tangents (« tangential blobs ») apparaissent assez souvent sur la lèvre de canthares ou de skyphoi, et les cas où ce même motif se développe aussi sur l'anse, comme ici, ne sont pas rares<sup>18</sup>; les bandes verticales ornées de petits points superposés surmontés d'un motif plus gros (ici une étoile

(17) H. MARWITZ, *JdI* 74 (1959), p. 69-81 (en particulier 71 et 74 — où l'auteur donne une liste, avec références, de skyphoi ayant cette forme).

(18) Voir par exemple le rebord du canthare Céramique 373 (COLDSTREAM, *op. cit.*, pl. 10 c), ou l'embouchure et les anses du skyphos Mannheim inv. 74 (CVA All. 13, Mannheim 1, pl. 4, nos 5-6).

ou une rosette compacte) trouvent encore leurs meilleurs parallèles sur des vases attiques<sup>19</sup>.

La forme et le décor du skyphos permettent en outre de préciser la date de sa fabrication. L'absence complète de pied, la parfaite horizontalité des anses, la hauteur relative de la lèvre d'une part, la façon dont le décor se développe largement sur la lèvre, l'ensemble de la zone des anses et les anses elles-mêmes d'autre part, sont caractéristiques du Géométrique Récent. Plusieurs détails permettent encore de préciser : le caractère nettement courbe du profil de la vasque et l'importance relative de la zone noire du bas de cette vasque montrent que notre skyphos date de la première moitié de cette dernière étape du style géométrique (GR I) ; de cette période (c'est-à-dire vers le GR I b), « les skyphoi ayant été plutôt lents à accepter le schéma du décor en métopes »<sup>20</sup> qui apparaît à partir du Géométrique Moyen pour se développer largement en métopes semble n'en être qu'à ses débuts : la métope centrale est nettement plus large que les autres, qui se réduisent à de simples bandes verticales, alors que dans les exemples les plus caractéristiques du GR I b, chaque face du skyphos est décorée de trois métopes à peu près égales<sup>21</sup>. Notre exemplaire doit donc appartenir à la période de transition entre le GR I a et le GR I b ; il date sans doute, selon la chronologie absolue proposée par Coldstream<sup>22</sup>, du milieu du VIII<sup>e</sup> siècle.

### III. VASES A FIGURES NOIRES.

#### A. CORINTHIENS

88. Petit aryballe globulaire (forme B1 de Payne)<sup>23</sup>. Inv. V. 69. — Fig. 29 a et b. — Inédit.

Inact. Quelques concrétions calcaires. — Ht. : 6,8 ; diam. max. embouchure : 4,5 ; diam. max. panse : 6,6.

Surfaces réservées beige clair à blanchâtre. Vernis noir localement viré au brun rouge ou écaillé ; vernis délayé sépia à bistre clair pour certains détails du motif décoratif. Restes de rehauts violacés pour les feuilles du quadrifol et le cœur du bouton de lotus du bas.

Décor : sur la partie horizontale de l'embouchure, légèrement concave, alternance de zones réservées et de zones noires circulaires : autour du trou central, une mince bande réservée, puis successivement, un filet noir, une mince bande réservée, une large couronne noire, une mince bande réservée, un filet noir et une nouvelle bande réservée. Sur le rebord, presque vertical, et sur l'anse, deux liserés noirs horizontaux encadrent une bande réservée.

(19) Cf. par exemple deux skyphoi attiques du GR publiés par L. PARLAMA, *Arch.An.Ath* 3 (1970), p. 115 fig. 1 et 2 (points sous rosette) et p. 116 fig. 4 (points sous svastika).

(20) J. N. COLDSTREAM, *op. cit.*, p. 50.

(21) Voir par exemple le skyphos Céramique 376 (GOLDSTREAM, *op. cit.*, p. 48 et pl. 10b).

(22) *Op. cit.*, p. 330.

(23) H. PAYNE, *Necrocorinthia* (1931), p. 287 et p. 319-321.

Sur la panse et le fond, du côté opposé à l'anse, décor floral schématique dérivé de la juxtaposition en cercle de quatre fleurs de lotus<sup>24</sup> : quadrifol aux folioles allongées, avec le bouton de lotus du bas assez bien formé (fig. 29 b) et le pistil des deux lotus latéraux, à boutons hachurés, très développé.

89. Petit aryballe globulaire identique. Inv. V. 69 bis. — Fig. 30 a et b. — Inédit.

Recollé de trois fragments. Une petite lacune vers le centre du décor floral. Paroi enfoncée près du point d'attache de l'anse. Quelques concrétions calcaires. — Ht. : 6,5 ; diam. max. embouchure : 4,5 ; diam. max. panse : 6,3.

Argile et surface blanchâtres. Vernis noir presque partout écaillé ; vernis délayé brunâtre pour le dessin du quadrifol. Traces de rehauts violacés pour les folioles.

Décor en tous points identique à celui de l'exemplaire précédent ; le motif floral est toutefois traité ici plus sommairement.

Ces deux aryballes correspondent à un type bien connu de petits aryballes globulaires extrêmement fréquents pendant toute la période du Corinthien Récent : les aryballes à quadrifol (« quatrefoil aryballoï »)<sup>25</sup>. Le caractère relativement soigné de notre exemplaire n° 88 invite à le rattacher au Corinthien Récent I ; il peut dater du deuxième quart du VI<sup>e</sup> siècle, sans doute peu avant 550. L'autre spécimen, plus grossier, doit être postérieur et dater du troisième quart de ce même siècle.

#### B. ATTIQUES

90. Petit skyphos (de type corinthien). Inv. V. 70. — Fig. 31 a, b et c. — ABV 617,4 (en haut).

Recollé à partir de huit fragments. Une grande partie du fond et deux petits secteurs du rebord refaits au plâtre. — Ht. : 7,8 ; diam. max. : 11,5 ; larg. avec anses : 16,7 ; diam. max. pied (reconstitué) : 5,5. Parois fines.

Argile orangée ; surface brun orangé vif. Vernis noir à reflets localement bronze ; vernis délayé sépia à bistre clair pour les filets qui limitent en haut et en bas la zone à décor figuré.

Décor : entre deux filets qui soulignent le rebord de la vasque et trois filets inférieurs dont le plus haut sert de sol, décor figuré continu (ht. : 6) se répartissant en deux groupes : sur la face A (fig. 31 a), deux sirènes symétriquement debout face à face ; sur la face B (fig. 31 b et c), deux panthères dans la même attitude, mais tournant la tête vers celui qui regarde le skyphos et relevant la queue en spirale au-dessus des reins, de sorte qu'elle entoure le point d'attache de l'anse la plus proche ; dans le champ, rosettes de différentes tailles. Au bas de la vasque, zone d'arêtes rayonnantes. Sur la face B, restes d'un liseré rouge violacé qui devait faire le tour du vase à hauteur de la base des arêtes.

Les anses, réservées, sont ornées sur leur face externe d'un filet noir horizontal. L'intérieur du vase est noir, de même que le pied ; le dessous du fond de la vasque était réservé.

(24) Voir H. PAYNE, *op. cit.*, p. 146-148, avec fig. 54. Le décor de notre aryballe correspond exactement au schéma de la fig. 54E.

(25) Voir en particulier H. PAYNE, *op. cit.*, p. 320-321, et P. N. URE, *Aryballoï and figurines from Rhitsona in Boeolia* (1934), p. 43-45 et 102. — Pour montrer la fréquence de cette sorte d'aryballes, il suffit de rappeler que cinq tombes de Rhitsona en contenaient à elles seules 209 exemplaires (cf. URE, *op. cit.*, p. 44) et que l'ensemble de la fouille de Rhitsona en a livré 1175 spécimens (cf. URE, *CVA G. B. 12*, Reading 1, p. 9, texte à pl. 5,1) ! — Voir aussi Ph. ZAPHIROPOULOU, *BCH* 94 (1970), p. 399 n. 98.



en tenant à droite un objet en forme de massue. Dans le champ, branches de vigne. Sous les anses une feuille de lierre schématique.

Le bas de la vasque, séparé en deux parties par une mince bande réservée, l'extérieur et l'intérieur du pédoncule, le dessus du pied et la face externe des anses sont noirs ; la face interne des anses, la tranche et le dessous du pied — sauf un liseré noir qui en borde la limite intérieure — sont réservés.

Dessin peu soigné, en grande partie en silhouette. Incisions rares et grossières. Quelques rehauts blancs, en partie effacés, pour les chairs féminines, le harnais des chevaux (points), la couronne du personnage situé à l'arrière-plan.

Cette coupe fait partie d'un vaste groupe, appelé le groupe d'Haimon, dans lequel Beazley réunit une foule de vases (surtout des lécythes et des coupes) dont le décor, souvent hâtif et médiocre, ressemble beaucoup à celui des coupes à figures noires les plus tardives (coupes « prolongation »)<sup>31</sup>. Un très grand nombre de ces vases, dont la coupe de l'École française, sont attribués à la manière du peintre d'Haimon<sup>32</sup>. Les sujets figurés qui se rencontrent ici sont très fréquents sur les coupes de cette série : les médaillons sont très souvent ornés d'un satyre ou d'une ménade, l'extérieur de scènes de montée en char. Le satyre de notre médaillon a exactement la même attitude que celle, par exemple, du silène de la coupe de New York 41.162.232<sup>33</sup> ; mais, à en juger par les traces de vernis noir que l'on aperçoit sur sa droite, il devait tenir devant lui une lyre, en

La scène qui se répète sur les deux faces externes est manifestement, à en juger par la présence d'un satyre, une scène dionysiaque. Les personnages féminins qui courent l'un devant les chevaux, l'autre derrière leur croupe, sont à coup sûr des ménades. Le personnage très mal dessiné qui apparaît à l'arrière-plan de l'attelage est sans doute Dionysos tenant à la main, comme le satyre, un rhyton en forme de corne<sup>35</sup>. Dans ces conditions, le personnage qui monte en char a toutes chances d'être Ariane, comme l'interprète Beazley.

Le caractère très négligé du dessin invite à dater assez tard la coupe de l'École française. Elle est à coup sûr contemporaine de celle de Laon 37989 (cf. n. 35) et doit dater des environs de 480.

[31] Sur ces sortes de coupes, voir par exemple Fr. VILLARD, « L'évolution des coupes attiques à figures noires », *REA* 48 (1946), p. 178-180 et pl. 3.

[32] *ABV*, p. 539-571, 705-708 et 716 ; *Paralipomena*, p. 269-287 et 520.

[33] *ABV* 563, n° 571 ; *CVA USA* 11, New York 2, pl. 33, n° 51b.

[34] Voir par exemple la coupe d'Athènes 356 (CG 1107) : *ABV* 560, n° 523 ; *BCH* 74 (1950), pl. 11,1. Pour une attitude probablement identique à celle qu'avait le satyre de notre médaillon, cf. une coupe naguère sur le marché de Londres : *ABV* 562, n° 553 (« satyr with lyre, to right, looking round »).

[35] C'est par exemple l'interprétation proposée par M<sup>me</sup> J. DE LA GENIÈRE dans *CVA* Fr. 20, Laon 1, p. 19, texte à pl. 23,2 et 6 (coupe Laon 37989 : *Paralipomena*, p. 284). Elle est beaucoup plus vraisemblable que celle qui suggérerait d'y voir Héraklès tenant la massue (*Greek Vases in Toronto*, p. 106, à propos de la coupe déjà citée à la n. 30).



Fig. 32. — Coupe attique 91 : a : profil (1:4) ; b : intérieur ; c : face A (1:2).

92. Lécythe. Inv. V. 72. — Fig. 33 a et b. — ABV 467, 27.

Presque intact ; col recollé, pied ébréché à l'aplomb de l'anse. — Dim. max. : ht. : 13,4 ; diam. embouchure : 3,6 ; diam. panse : 6,3 ; diam. pied : 3,7 ; — ht. à l'épaule : 9,3.  
Argile brun orangé ; surface beige orangé. Vernis noir terne, localement viré au brun noir, par endroits écaillé.

Décor : épaule : coq très schématique, entre deux feuilles de lierre ; panse : au-dessus d'un gros drapés dans un himation et s'appuyant à une lance fichée verticalement dans le sol, un guerrier obliquement en terre ; le guerrier porte un casque à panache, un bouclier rond et deux longues lances. Dans le champ, deux taches noires représentent sans doute des objets suspendus au mur. Le bas de la panse et le dessus du pied sont noirs, de même que l'intérieur et l'extérieur de l'embouchure et la face externe de l'anse. Un liseré noir souligne l'articulation de l'épaule et de la panse. La tranche et le dessous du pied sont réservés.

Dessin médiocre ; incisions rapides (sauf pour l'orle du bouclier qui est dessiné au compas) ; restes de rehaults rougeâtres pour certains plis de l'himation des deux personnages de gauche et pour, semble-t-il, un bandeau dans les cheveux du personnage assis.

93. Lécythe. Inv. V. 73. — Fig. 34 a et b. — ABV 469, 74.

Intact, sauf un tiers environ du pied (refait au plâtre). — Dim. max. : ht. 12,7 ; diam. embouchure : 3 ; diam. panse : 5,2 ; diam. pied : 3,6 ; — ht. à l'épaule : 8,6.  
Argile et surface brun orangé vif. Vernis noir brillant ; quelques traits en vernis délayé sépia.

Décor : épaule : coq très schématique, entre deux feuilles de lierre ; panse : au-dessus d'un gros filet noir, scène de komos (ht. : 4,7) : entre deux personnages debout couronnés et drapés dans un himation, un jeune homme nu poursuit vers la droite un personnage vêtu d'une longue robe à pois — certainement une femme — qui s'éloigne vers la droite en gesticulant et en se retournant vers le jeune homme. Dans le champ, une tache noire (objet suspendu ?).

Bas de la panse et dessus du pied noirs, de même que la face externe de l'anse et l'intérieur et le bas de l'extérieur de l'embouchure. Plat et haut de l'embouchure réservés, ainsi que la tranche et le dessous du pied. Un filet noir souligne l'articulation de l'épaule et de la panse.

Dessin médiocre ; incisions rares ; quelques rehaults rouge violacé bien conservés : couronnes ou bandeaux dans les cheveux, pans du manteau des personnages immobiles, pois décorant la robe de la femme, sorte de pectoral en forme de V sur le comaste nu.

Ces deux lécythes appartiennent à un même groupe de lécythes à figures noires riche de nombreux exemplaires, le « groupe du coq »<sup>36</sup>, ainsi nommé d'après le volatile qui orne presque toujours l'épaule de ces vases. Les lécythes de ce groupe sont relativement anciens dans la série des lécythes attiques. Notre n° 92, dans lequel l'articulation du col sur l'épaule est marquée par une petite moulure, se rattache au type N 1 défini par Ure, tandis que le n° 93, sur lequel cette articulation est absente, appartient au type N 2, en principe un peu plus récent<sup>37</sup>. Selon le même auteur, les lécythes de ce type datent tous du dernier quart du vie siècle<sup>38</sup>.

(36) « Cock group » : ABV, p. 466-471 et 699 ; Paralipomena, p. 208-212 et 519.  
(37) Sur ces distinctions, voir P. N. URE, *Vith and Vth Century pottery from Rhitsona* (1927), p. 52-54.  
(38) *Op. cit.*, p. 39.

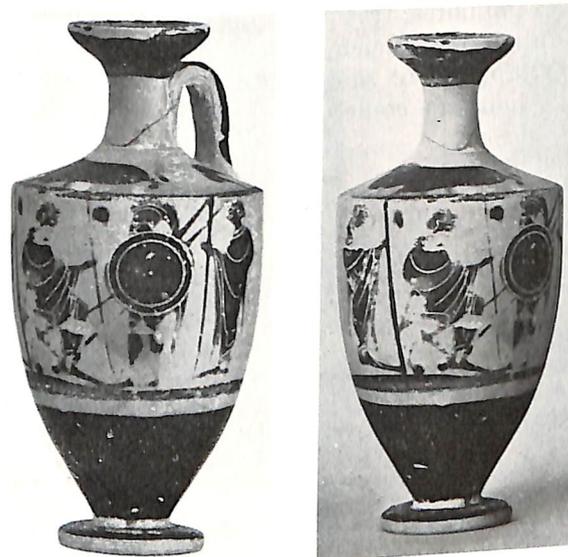


Fig. 33 a et b. — Lécythe attique 92 (1:2).

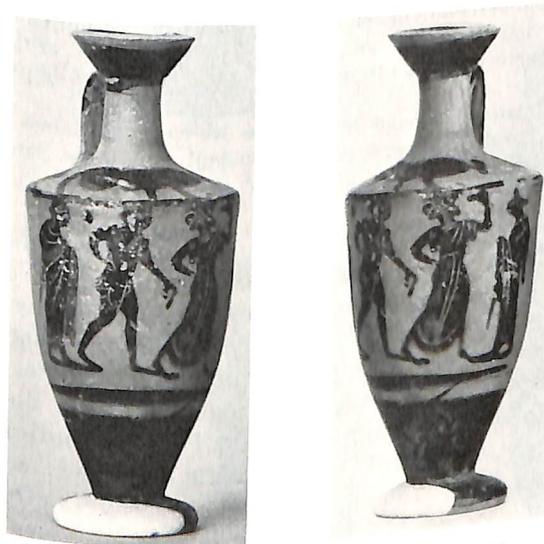


Fig. 34 a et b. — Lécythe attique 93 (1:2).



Fig. 35. — Lécythe attique 94 (1:2).

Des trouvailles postérieures à celles de Rhitsona ont toutefois conduit à les dater plutôt entre 510 et 490 ou même, dans quelques cas, 480<sup>39</sup>. Le thème du décor de nos deux exemplaires, très banal, ne permet guère de préciser la datation. Le n° 92, un peu plus ancien, doit dater de la dernière décennie du VI<sup>e</sup> siècle<sup>40</sup>; le n° 93 appartient sans doute déjà au V<sup>e</sup> siècle, mais le soin relatif apporté aux rehauts de couleur invite à ne pas le situer plus bas que 490.

94. Lécythe. Inv. V. 74. — Fig. 35 et 36. — ABV 552, 365.

Pratiquement intact (le sommet du col a été recollé). — Dim. max. : ht. : 22,6 ; diam. embouchure : 5,3 ; diam. panse : 8,3 ; diam. pied : 5,8 ; — ht. à l'épaule : 15,4.  
Argile beige orangé ; surface brun orangé, lustrée. Vernis noir à reflets gris bleu, très largement écaillé (en particulier dans la partie droite de la scène figurée).

Décor : sur l'épaule, en bas du col, une rangée de petites languettes noires ; sur la partie moins inclinée, décor floral : de part et d'autre du point d'attache de l'anse, une fleur de lotus et une palmette tête-bêche reliées par une tige sinusoïdale ; au centre, trois palmettes disposées et reliées entre elles de la même façon.

Sur la panse, scène de banquet (ht. : ca. 6,5) : un homme accoudé sur une kliné est entouré de trois musiciennes. A gauche, une femme assise sur un tabouret pliant joue de la lyre vers la droite ; devant elle, une femme debout joue du double aulos dans la même direction ; à droite une troisième femme, assise, joue vraisemblablement elle aussi du double aulos, vers la gauche. Les trois musiciennes sont vêtues d'un long manteau. Entre les deux aulètes, un homme drapé dans un himation est à-demi allongé sur une kliné, le coude gauche appuyé sur un coussin. Les montants de la kliné sont décorés de points blancs et, à chaque extrémité, d'une croix blanche accostée de points blancs. Devant la kliné se trouve une table d'où suspendent quatre objets blancs de forme allongée (couronnes de feuillage ?). Dans le champ, rameau de branche horizontal.

Sous la scène figurée, un filet noir servant de sol, puis une bande réservée, une bande noire et une autre bande réservée ; le bas de la panse est noir, comme le dessus du pied, la face externe de l'anse et l'embouchure (sauf la partie plate). La tranche, arrondie, et le dessous du pied sont réservés.

Dessin très schématique. Incisions grossières. Rehauts blancs pour les chairs féminines et divers ornements : cœur des palmettes, décor de la kliné, bandes suspendant de la table, points dans le champ.

Ce lécythe se rattache, par son décor, au groupe d'Haimon ; il fait partie des très nombreux lécythes décorés à la hâte dans la manière du peintre d'Haimon<sup>41</sup>. Le thème du décor ici représenté est particulièrement fréquent<sup>42</sup>. Il rappelle celui de maintes coupes attiques à figures rouges de la fin du style sévère. La grossièreté du dessin, encore accentuée, est vrai, par la mauvaise conservation du vernis, suggérerait une date postérieure à 480, mais la présence de palmettes sur l'épaule indique plutôt le premier quart du V<sup>e</sup> siècle, sans doute la deuxième décennie.

(39) Voir E. HASPELS, *ABL* (1936), p. 68.

(40) C'est par exemple la datation proposée par P. N. URE dans *CVA GB 12*, Reading 1, p. 21 (texte à pl. 12,4), pour un exemplaire très proche, à la fois par la forme et par le décor, de celui de l'École française.

(41) Cf. n. 32.

(42) *ABV*, p. 551-553, nos 339-388 ; *Paralipomena*, p. 279-280.



Fig. 36. —  
Lécythe attique 94 (1:2).



Fig. 38. —  
Lécythe attique  
97 (2:5).



Fig. 37 a et b. — Lécythe attique 95 (1:2).



Fig. 39 a et b. — Lécythe attique 96 (1:2).

95. *Lécythe. Inv. V. 75.* — *Fig. 37 a et b.* — *ABV 554, 403.*

Intact, sauf quelques ébréchures (deux sur l'embouchure et une au pied). — Dim. max. : ht. : 16,4 ; diam. embouchure : 2,9 ; diam. panse : 4,7 ; diam. pied : 3,9 ; — ht. à l'épaule : 10,5. *Argile* orangée ; *surface* orangé vif, très lustrée. *Vernis* noir brillant, à reflets localement gris bleutés, en plusieurs endroits très peu épais.

*Décor* : sur l'épaule, une rangée de petites languettes à la naissance du col ; autour, une rangée de boutons de lotus dégénérés en traits plus ou moins parallèles ; — sur la panse, en-dessous d'une zone réservée ornée de points noirs disposés d'une façon alternée, scène figurée (ht. : ca. 4,3) composée de deux femmes vêtues d'un grand manteau et assises sur un tabouret pliant de part et d'autre d'une plante grimpante apparemment plantée dans un grand pithos posé sur le sol. Les rameaux de l'arbuste se développent dans le champ.

Sous la scène figurée, un filet noir servant de sol, un filet réservé, une bande noire et un mince filet réservé. Le bas de la panse est noir, de même que le dessus et l'anneau inférieur du pied, la face externe de l'anse, l'intérieur et l'extérieur de l'embouchure (sauf la surface plane). La partie verticale extérieure et le dessous du pied sont réservés.

*Dessin* grossier, presque informe. *Incisions* peu nombreuses. Le visage et les bras des deux femmes étaient rendus en *rehauts* blancs qui n'ont laissé qu'une trace mate. Traces de *rehaut* blancs aussi sur le récipient d'où s'échappent les branches (deux filets horizontaux) et sur quelques pans des manteaux (points).

96. *Lécythe. Inv. V. 76.* — *Fig. 39 a et b.* — Inédit.

Intact, sauf quatre ébréchures (deux à l'embouchure, deux au pied). — Dim. max. : ht. : 16,6 ; diam. embouchure : 3,1 ; diam. panse : 4,7 ; diam. pied : 3,9 ; — ht. à l'épaule : 11,4. *Argile* et *surface* beige orangé. *Vernis* noir brillant par endroits, ailleurs terne, souvent à reflets gris bleutés, localement écaillé.

*Décor* : décor secondaire en tous points identique à celui de l'exemplaire précédent ; seul à décor figuré (ht. : ca. 4,3) diffère : sous une zone réservée ornée de points alternativement blancs et noirs, scène de départ en char : un personnage féminin, drapé dans un grand manteau, le bras tendu en avant pour tenir les rênes, est en train de monter sur un char (à peine visible) que trois chevaux s'apprêtent à tirer vers la droite ; assise sur un tabouret pliant assez haut, face à l'attelage, une femme vêtue d'un long manteau et levant un bras ; à l'arrière-plan du char et des chevaux, deux personnages masculins debout vers la gauche, apparemment couronnés ou coiffés d'un pétase ; celui de droite tient devant lui un objet en forme de massue : sans doute une corne à boire (cf. notre n° 91). Dans le champ, rameau de feuillage horizontal.

*Dessin* grossier, *Incisions* rapides. *Rehauts* blancs pour les chairs féminines, le harnais (points) et la crinière d'un cheval, peut-être la couronne (?) du personnage masculin de droite (traces de points) et les points décoratifs alternant avec les points noirs.

Ces deux lécythes, extrêmement voisins par leur forme (pied à deux degrés, épaule très aplatie formant un angle vif avec la panse, col mince et allongé en forme de cheminée) proviennent très probablement de l'atelier du potier de Beldam qui, parallèlement à des lécythes de plus grande taille, a produit de très nombreux petits lécythes de cette forme, à la panse plus ou moins allongée<sup>43</sup>. Mais le décor porte la marque du groupe du peintre d'Haimon<sup>44</sup>. Si le sujet du n° 95 est relativement original<sup>45</sup>,

(43) Sur cet atelier, voir E. HASPELS, *ABL*, p. 170 et 178-179, et J. DE LA GENIÈRE, *CVA* Fr. 20, Laon 1, p. 16-17 (texte à pl. 18).

(44) Voir les nos 91 et 94, et la n. 32.

(45) BEAZLEY ne signale que six exemplaires (dont celui de l'École française) décorés d'un tel sujet : *ABV* 554, nos 403-404, et 707, n° 404 bis ; *Paralipomena*, p. 28 : trois autres exemplaires.

celui du n° 96 est en revanche extrêmement banal<sup>46</sup>. L'attribution de ce dernier à la manière du peintre d'Haimon ne fait aucun doute et, à l'intérieur même de la collection de l'École française, le parallélisme est frappant entre le décor de ce lécythe est celui de la coupe n° 91 : il s'agit certainement ici encore d'un départ en char d'Ariane, le personnage de l'arrière-plan qui tient une corne à boire devant sans doute être identifié comme Dionysos et l'autre, s'il est coiffé du pétase, comme Hermès. Les deux lécythes, à coup sûr strictement contemporains, à la fois du fait de leur forme et du degré de négligence atteint dans le décor, doivent dater des environs de 470-460.

97. *Lécythe. Inv. V. 77.* — *Fig. 38.* — Inédit.

Intact (excepté quelques éraflures au pied et à l'embouchure), mais l'épiderme de l'argile est localement très érodé. — Dim. max. : ht. : 13,2 ; diam. embouchure : 3,2 ; diam. panse : 4,6 ; diam. pied : 3,7 ; — ht. à l'épaule : 8,7.

*Argile* rose orangé ; *surface* orangée, très lustrée. *Vernis* noir brillant, localement viré au gris-bleu ou au brun rouge, par endroits écaillé. *Décor* : épaule : à la base du col, rangée de languettes noires ; autour, rangée de boutons de lotus dégénérés en arêtes rayonnantes ; — panse : encadrées et séparées les unes des autres par des boutons de lotus réduits à des languettes, trois palmettes au-dessus d'une chaînette, entourées chacune d'un arceau blanc (qui n'a laissé qu'une trace mate). Sous la chaînette, bande noire et filet réservé.

Bas de la panse, dessus du pied, intérieur et extérieur de l'embouchure (sauf le rebord) et face externe de l'anse noirs. Tranche et dessous du pied réservés. *Dessin* rapide. *Incisions* pour séparer les pétales de chaque palmette ; traces de *rehauts* blancs pour les arceaux et pour des points situés d'une part dans la bande qui sépare les pétales du cœur de la palmette, d'autre part au centre de chacun des cercles composant la chaînette.

Ce lécythe appartient à l'énorme catégorie des lécythes à palmettes<sup>47</sup>. De par sa forme (rebord de l'embouchure en pente vers l'extérieur, épaule assez inclinée, panse cylindrique très légèrement renflée à hauteur du bas du décor, pied à tranche verticale), il se rattache à l'atelier du peintre de Marathon<sup>48</sup> ou, selon la terminologie de Beazley, à la classe d'Athènes

(46) *ABV*, p. 539-542, nos 1-120, et p. 705-706, nos 120 bis à 120<sup>7</sup> ; *Paralipomena*, p. 271-273. — Aux listes publiées par Beazley il m'est possible de rajouter, grâce à l'obligeance de mon camarade J. P. Michaud, deux lécythes décorés, dans la manière du peintre d'Haimon, d'une scène de montée en char et conservés au Musée de Besançon : inv. 856.4.4 (provenant d'Athènes ; dessin relativement soigné : on reconnaît nettement, à l'arrière-plan, Apollon lyricien et, précédant l'attelage, Hermès, que caractérisent ses sandales ailées) et inv. 864.1.54 (dessin négligé ; sans doute Ariane, une ménade et Dionysos, reconnaissable au rhyton qu'il tient à la main).

(47) Aux innombrables spécimens déjà publié il est possible d'ajouter trois exemplaires conservés au Musée de Besançon (sans n° d'inventaire). Deux semblent se rattacher à l'atelier du peintre de Marathon (classe d'Athènes 581) ; le troisième a le profil caractéristique de l'atelier du potier de Beldam.

(48) Voir E. HASPELS, *ABL*, p. 93-94 et 185-186. Cf. aussi P. N. URE, *VIIth and VIth century pottery from Rhitsona*, p. 54, type O<sub>2</sub>.

58149. Il est donc, en principe, relativement ancien dans la série des lécythes à palmettes et pourrait dater du début du ve siècle<sup>50</sup>.

98. Plat. Inv. V. 78. — Fig. 40 a, b et c. — Inédit.

Recollé à partir de sept fragments. Sur le marli, deux petites lacunes — dont l'une a été comblée au plâtre — et un trou de suspension. Quelques petites éraflures. — Ht. 3 ; diam. max. : 15,6 ; diam. base : 7,8.

Argile brun orangé, devenue localement noirâtre sous l'action du feu ; surface orangé clair, devenue localement gris foncé pour la même raison. Du côté intérieur, vernis noir profond, légèrement brillant, mais écaillé par endroits ; à l'extérieur, vernis moins épais, passé à la hâte, localement sépia.

*Décor intérieur* (fig. 40 a) : sur le marli, dix-neuf palmettes dressées vers l'intérieur, dégénérées en grosses taches aux contours arrondis et séparées par dix-neuf boutons de lotus disposés tête-bêche par rapport aux palmettes et réduits à l'état d'arêtes rayonnantes ; — sur le fond du plat, décor du même type de part et d'autre d'une chaîne de cercles tangents : au-dessus de la chaîne (du côté du trou de suspension), quatre palmettes vers le haut, du genre de celles du marli, accostées de points noirs et de boutons de lotus dégénérés disposés tête-bêche par rapport à elles ; au-dessous de la chaîne, au centre, trois palmettes du même type accostées de quatre boutons de lotus disposés de la même façon que dans d'autre moitié du médaillon et, à chaque extrémité de la chaîne, une palmette vers le bas, à pétales séparés ; en-dessous des palmettes centrales, neuf points noirs disposés en arc de cercle.

*Décor extérieur* (fig. 40 b) : trois couronnes noires concentriques — dont l'une à la périphérie du plat — délimitant deux couronnes et un cercle central réservés.

Ce plat, de type B II selon la typologie proposée par D. Callipolitis-Feytmans<sup>51</sup>, se rattache, par sa forme et par la façon dont le dessous fait une large place aux surfaces réservées, à l'atelier attique du « serpent ponctué »<sup>52</sup>, mais, par son décor, à un autre atelier attique : celui d'Anavyssos<sup>53</sup>. Les palmettes dégénérées à pétales non séparés font

(49) *ABV*, p. 487-506.

(50) Il convient toutefois de noter que deux petits lécythes à palmettes à figures noires dont la forme semble, d'après l'illustration, voisine de celle du nôtre, ont été trouvés dans la nécropole de Valle Trebba l'un en compagnie d'un cratère à figures rouges attribuable au peintre d'Altamura et datable vers 470-460, l'autre associé à une hydrie de Polygnotos et à une oinochoè attribuée par Beazley au peintre de Ferrare T. 271 (vers 430-420) : cf. S. AURIGEMMA, *La necropoli di Spina in Valle Trebba*, 1 (*Scavi di Spina* I, 1, 1960), p. 121-123 et pl. 139-142 (tombe 311) d'une part, p. 159-164 et pl. 183-190 (tombe 271) d'autre part. Comme il est peu probable que ces vases de pacotille aient été conservés bien longtemps avant d'être utilisés comme offrande funéraire, peut-être faut-il admettre que leur fabrication s'est prolongée, avec des formes apparemment anciennes, pendant une grande partie du ve siècle.

(51) Dans son ouvrage (en cours d'impression) sur *Les plats attiques à figures noires*. — C'est à l'obligeance de M<sup>me</sup> Callipolitis-Feytmans que je dois la plupart des indications que contient ma notice relative au plat de l'École française ; qu'elle trouve ici l'expression de ma vive reconnaissance.

(52) D. CALLIPOLITIS-FEYTMANS, *op. cit.*, chap. 11, § 1, et pl. 67-68 ; profils à la fig. 64, nos 1-4 (en particulier les deux plats maintenant à Amsterdam, inv. 3285 et 3286 : cf. *CVA Pays-Bas* 2, Musée Scheurleer 2, pl. 5 [= P. B. 74], nos 5 et 7).

(53) *Ibid.*, chap. 11, § 3 et pl. 69. Voir en particulier le plat n° 27 (Athènes, M. N. 12394 ; trouvé à Athènes même, place Métaourgiou), où figure un décor composé uniquement de palmettes et de boutons de lotus très dégénérés accompagnés de points.

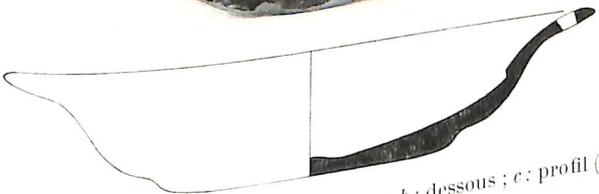
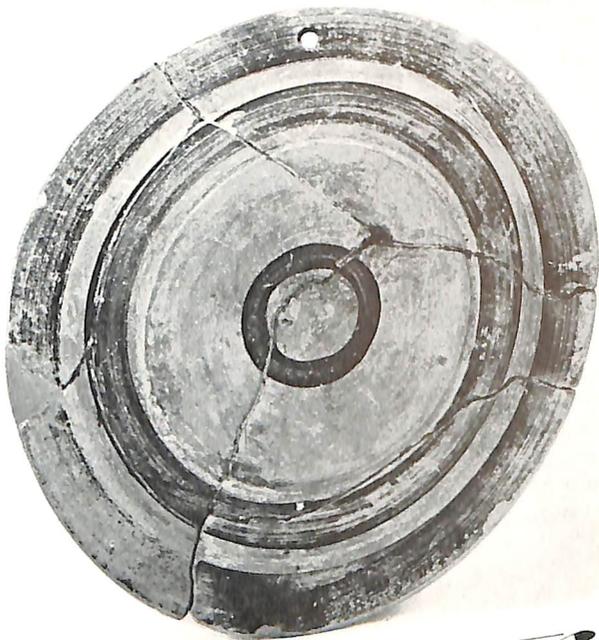
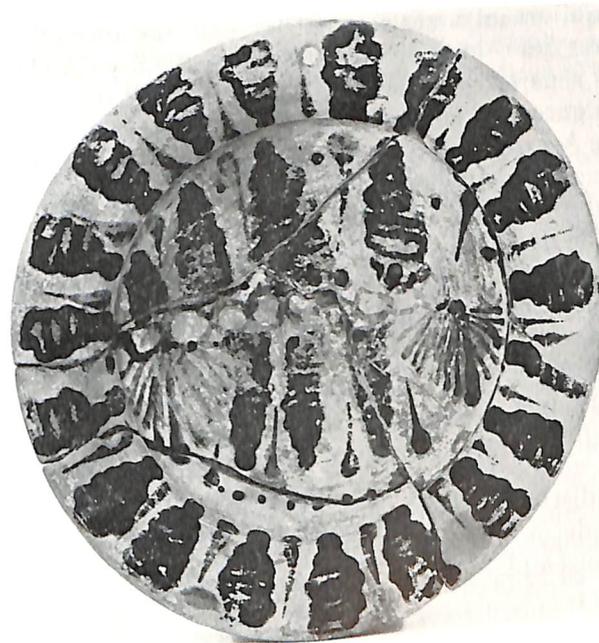


Fig. 40. — Plat attique (?) 98 : a : intérieur ; b : dessous ; c : profil (1:2).

penser à celles qui ornent assez souvent la zone des anses des exemplaires les plus médiocres des coupes de Droop<sup>54</sup>, et les deux palmettes en éventail à pétales raides séparés rappellent de leur côté les palmettes horizontales situées près des anses des coupes attiques de la classe FP<sup>55</sup> ou de certains skyphoi du type A 1 défini par Ure<sup>56</sup>. Le schéma des palmettes symétriques par rapport à une chaînette horizontale est fréquent sur des cols d'amphore, des coupes ou des lécythes attiques à figures noires.

La forme et le décor du vase sont donc sans aucun doute d'inspiration attique. La couleur de l'argile, sans être déterminante, ne s'oppose en tout cas point à une origine attique. Malgré la laideur de son décor, notre plat a de grandes chances d'avoir été fabriqué et peint à Athènes. Il se peut cependant, étant donné la curieuse association d'une forme et d'un décor tous deux bien connus pour les plats attiques, mais d'ordinaire indépendants, que l'on ait affaire à une imitation provinciale, peut-être béotienne, qui aurait réalisé librement cet amalgame en imitant deux séries attiques distinctes. Quoi qu'il en soit, notre plat, à en juger par la médiocrité du décor floral, doit dater au plus tôt de l'extrême fin du <sup>VI</sup> ou, plus vraisemblablement, du premier quart du <sup>VE</sup> siècle.

#### IV. VASES A FIGURES ROUGES.

##### A. ATTIQUE

##### 99. Lécythe. Inv. V. 79. — Fig. 41. — ARV<sup>2</sup> 729, 7.

Recollé à partir d'une douzaine de fragments; lacune sur l'anse; quelques restaurations au plâtre. — Dim. max.: ht.: 19,2; diam. embouchure: 4; diam. panse: 6,5; diam. pied: 4,9; — ht. à l'épaule: 12,5.

Argile et surface gris rosé, le vase ayant été brûlé. Beau vernis noir profond et brillant. Vernis délavé brun noir pour les plis du chiton de la femme.

Décor: épaule: autour de ressaut qui marque l'articulation du col sur l'épaule, une rangée de languettes; autour, une rangée de boutons de lotus dégénérés en arêtes rayonnantes; panse: en haut et en bas, une bande horizontale réservée faisant le tour du vase et ornée de deux filets brun noir entre lesquels se développe, du côté opposé à l'anse, un méandre continu; entre les deux bandes, une zone noire (ht.: 6,4) sur laquelle est réservée, du côté opposé à l'anse, une scène figurée qui se réduit à une femme assise vers la droite sur un klismos, les mains tendues en avant de façon à tenir obliquement un ruban, et vêtue d'un chiton aux plis serrés ainsi que d'un himation; la chevelure, qui tombe en avant sur la joue, est enveloppée à l'arrière dans un sakkos.

(54) Deux exemples, parmi bien d'autres, très caractéristiques: coupe d'Athènes, M. N. 12847M (JHS 30 [1910], p. 22 fig. 9b), et coupe de Copenhague, inv. 7116 (CVA Dan. 3; Copenhague, Mus. Nat. 3, pl. 118,3).

(55) Voir *Paralipomena*, p. 80-82. Un exemple typique: la coupe du Louvre CA 3096 (*Paralipomena* 81,14 et 82,1; CVA Fr. 17, Louvre 10, pl. 94,3-4).

(56) Voir *Paralipomena*, p. 83-85. Un exemple typique: le skyphos de Reading 37.VII.5 (*ibid.* 84,14; CVA G. B. 12, Reading 1, pl. 10, n° 9).

Dessin soigneux dans l'ensemble, mais avec quelques négligences dans le détail. Traces très nettes d'une esquisse préliminaire. Le pourtour des surfaces réservées a été repassé en noir. Le dessin a été exécuté en partie au trait (vernis noir épais), en partie au lavis brun noir (pour les plis du chiton).

Ce lécythe se rattache par sa forme à la classe dite ATL<sup>57</sup>. Il est attribué à un décorateur de lécythes et d'alabastres proche du peintre d'Aischinès, que Beazley nomme le peintre de Beth Pelet<sup>58</sup>. A en juger par les exemplaires publiés, ce peintre affectionne les personnages féminins, qu'il s'agisse de Nikè, de Sphinges ou de femmes ordinaires le plus souvent en train de parfaire leur toilette. La façon dont le personnage de notre lécythe tient les bras en avant pour tendre en oblique un ruban ou un bandeau, semble caractéristique du peintre: on la retrouve sur plusieurs des vases dont il nous a été possible de voir les reproductions<sup>59</sup>. Et si la femme ne tient pas un ruban, c'est bien souvent un miroir qu'elle tend devant elle<sup>60</sup>. Tous ces personnages féminins ne sont guère flattés par le peintre de Beth Pelet: sa façon de dessiner une lèvre inférieure pendante et proéminente au-dessous d'un nez plus ou moins pointu donne aux visages une expression de laideur et de stupidité irrémédiables. Sur le vase conservé à l'École française, le soin relatif apporté au traitement de la draperie rachète quelque peu la médiocrité du visage. C'est que cet exemplaire doit être assez ancien dans la production du peintre. La forme même du lécythe, avec son pied à degrés, son épaule très plate et son léger ressaut à la base du col, inciterait, si l'on en croit M. Brian Cook<sup>61</sup>, à le situer vers le début du deuxième quart du <sup>VE</sup> siècle. Comme certains lécythes du peintre de Beth Pelet pourvus d'un pied à tranche arrondie sont datés de la fin de ce deuxième quart<sup>62</sup>, il est probable que c'est dans un laps de temps compris entre 475 et 450 qu'il convient de situer la carrière de ce décorateur, dont le lécythe de l'École française pourrait être une des œuvres les plus anciennes.

(57) ARV<sup>2</sup>, p. 709.

(58) ARV<sup>2</sup>, p. 728-729, 1668 et 1706; *Paralipomena*, p. 411.

(59) C'est notamment le cas de Nikè sur les lécythes d'Athènes, Agora, P 21266 (ARV<sup>2</sup> 729,9; *Hesperia* 24 [1955], pl. 77, n° 39), de Prague, Mus. nat., 768 (ARV<sup>2</sup> 729,16; *Šborník Národního muzea v Praze*, 13 [1959], pl. 6, n° 27) et sans doute d'Athènes, coll. Rosolymou (*Paralipomena* 411, 16 *ter*: « Nike flying, holding a sash »). C'est aussi l'attitude de deux femmes qui ressemblent beaucoup à celle de notre lécythe, sur l'alabastre de New York 41.162.110 (ARV<sup>2</sup> 729,21; CVA USA 1, Gallatin coll., pl. 25,2 et 4).

(60) Ainsi l'une des deux femmes représentées sur l'alabastre de New York 41.162.110 (ARV<sup>2</sup> 729,21; CVA Gallatin coll., pl. 26,6; d'où EAA, II, p. 71 fig. 121 — Cette dernière illustration est par erreur rapportée, dans les ARV<sup>2</sup> p. 729, au n° 23, alors qu'elle correspond en fait au n° 21 de la liste).

(61) Voir BCH 95 (1971), p. 610 et 612. M. P. Amandry, commentant deux lécythes de la collection P. Canellopoulos dont la forme est tout à fait identique à celle du lécythe conservé à l'École française, cite le savant britannique qui, en substance, incline à estimer que la présence d'un pied à deux degrés sur un lécythe à figures rouges est le signe d'une relative ancienneté.

(62) Voir par exemple J. DE LA GENIÈRE, CVA II. 50, Palerme, coll. Mormino (Banca di Sicilia) 1, p. 5, texte à pl. 4 (= It. 2247), n° 7 — qui illustre ARV<sup>2</sup> 1668,8 bis.



Fig. 41. — Lécythe attique  
99 (2:3).

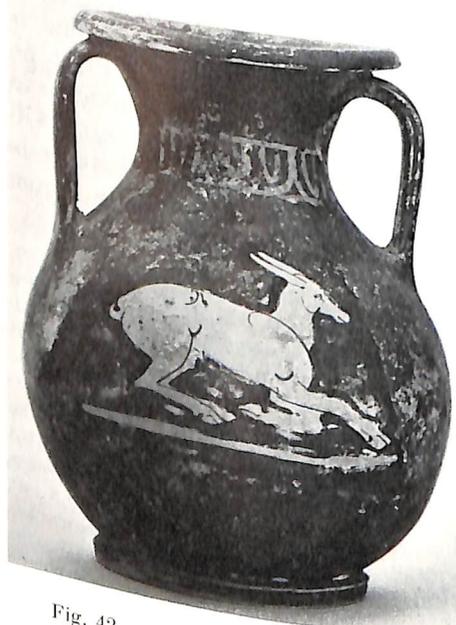
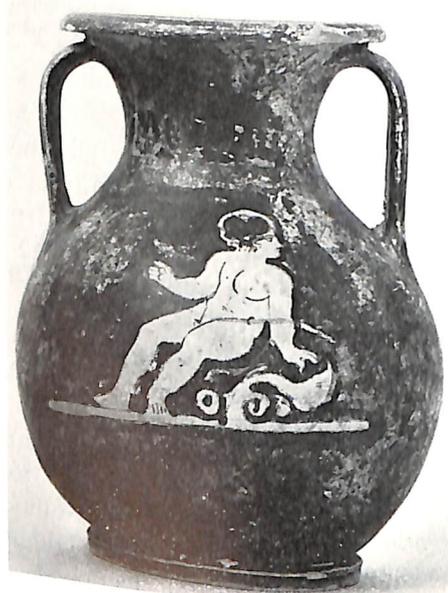


Fig. 42. — Pélikè corinthienne 100 :  
a: face A ; b: face B (1:2).

## B. CORINTHIEN

## 100. Petite pélikè. Inv. V. 80. — Fig. 42 a et b. — Inédite.

Intacte, sauf deux ébréchures (l'une à l'embouchure, l'autre au pied). — Dim. max. : ht. : 13,8 ; diam. embouchure : 8,3 ; diam. panse : 11,2 ; diam. pied : 7.

Argile blanchâtre à chamois très pâle, d'une couleur qui rappelle tout à fait celle de la céramique corinthienne du VI<sup>e</sup> siècle, mais d'une texture plus fine. Surfaces réservées roses à rougeâtres, manifestement colorées au moyen d'un enduit. Vernis peu épais, rarement noir, presque partout gris vert à bronze.

Décor. — Face A (fig. 42 a) : sous une bande d'oves peints en rougeâtre par-dessus le vernis noir, et au-dessus d'un filet horizontal servant de sol, gargonnet nu, le corps dirigé vers la gauche mais la tête se retournant vers la droite, mi-assis mi-allongé sur un décor floral schématisé (rinseau) qui lui sert de support. La main gauche prend appui sur l'extrémité de ce siège de fortune, tandis que la droite se relève en avant du torse dans un mouvement assez gracieux. Entre le pied gauche du garçon et le rinceau, un objet rond, apparemment percé en son centre, repose sur le sol ; plus à droite, sous la feuille, un autre objet rond, plein. Passant devant la hanche et une partie du bras, un filet horizontal en rehauts rougeâtres.

Face B (fig. 42 b) : sous la même bande d'oves que du côté A, un faon vers la droite, dans une position de reprise de contact avec le sol à la suite d'un bond : patte antérieure droite allongée en avant, patte antérieure gauche pliée vers l'arrière, pattes postérieures ramenées en avant sous le ventre, oreilles tendues dans le prolongement du museau. Quelques points clairs réservés et quelques petits points noirs contribuent à rendre les taches du pelage.

Tout le reste du vase est verni, excepté la surface portante du pied. L'intérieur du col est aussi couvert d'un vernis qui a partiellement coulé jusqu'au fond du vase.

Dessin rapide mais relativement soigné. Contour des surfaces réservées entouré d'une étroite bande de vernis noir. Rehauts rougeâtres (couleur un peu plus foncée que celle des surfaces réservées colorées d'un enduit), partiellement effacés, pour la zone d'oves au-dessus des deux scènes figurées.

Le sujet de la face A de cette pélikè est clairement inspiré de celui des choai attiques des Anthestéries<sup>63</sup>. Le gargonnet est accompagné, semble-t-il, de deux jouets qui viennent de tomber sur le sol à côté de lui : l'objet rond et plein doit certainement être interprété comme une balle, et l'autre objet rond, à trou central, est sans doute un rhombos ou τρυγξ, dont le filet rougeâtre qui apparaît à hauteur de la hanche du garçon représente peut-être la courroie de manipulation<sup>64</sup>. Quant au faon qui gambade sur l'autre face, c'est un de ces animaux favoris qui accompagnent fréquemment les enfants figurés sur les choai des Anthestéries,

(63) Sur ces sortes de vases et leur décor, on se reportera avant tout à l'ouvrage de G. VAN HOORN, *Choes and Anthesteria* (1951), 200 p. et 539 fig. ; on trouvera quelques compléments dans R. HAKEN, « Greek vases with children's motives in Czech collections », *Lisly Filologické*, 5 (1957), p. 174-178, et 6 (1958), p. 32-40 ; dans J. R. GREEN, « Some alterations and additions to Van Hoorn *Choes and Anthesteria* », *Bull. Inst. class. studies, Univ. of London*, 8 (1961), p. 23-27 ; récemment, avec l'accent mis sur une série particulière où le rouge des figures est peint par-dessus le vernis noir, dans J. R. GREEN, « A series of added red-figure choes », *AA* 85 (1970) [1971], p. 475-487.

(64) Sur ce jouet, voir G. VAN HOORN, *op. cit.*, p. 46 ; pour sa manipulation au moyen d'une courroie, voir par exemple *ibid.*, p. 179 n° 901, et fig. 402.

leur servant même parfois de monture<sup>65</sup>. Bien que le faon apparaisse à l'occasion seul pour décorer un vase<sup>66</sup>, il est clair qu'il est ici à mettre en relation avec le gargonnet, dont le mouvement de la tête et le geste du bras droit s'expliquent par l'intérêt qu'il porte à l'animal.

Mais si le vase se rattache nettement, par son décor, à la série des vases attiques des Anthestéries, il a une forme qui serait tout à fait surprenante dans ce contexte. À côté des très nombreuses oinochoai, on connaît, certes, des lécythes aryballisques<sup>67</sup> et des lécythes à épaule<sup>68</sup> décorés selon les thèmes des fêtes enfantines; cependant, à notre connaissance, jamais aucune pélikè attique publiée jusqu'à ce jour ne s'est trouvée ornée d'un tel décor. Le vase de l'École française ne fait pas exception, car la couleur de l'argile, ainsi d'ailleurs que la forme relativement trapue de la pélikè, s'opposent à une origine attique. Le premier de ces deux éléments d'appréciation nous guide à coup sûr vers un atelier corinthien qui, comme c'était déjà le cas au VI<sup>e</sup> siècle, du temps de la céramique à figures noires, imite extérieurement la couleur de la terre attique en maillant les surfaces réservées du vase d'un enduit rouge orangé<sup>69</sup>. Cette origine corinthienne explique l'association d'une forme et d'un décor d'ordinaire étrangers l'un à l'autre: quelque artisan de l'Isthme, ayant sous les yeux une série de choai attiques des Anthestéries, en aura emprunté le décor pour le reproduire sur un vase de sa fabrication. Pourquoi sur une pélikè? Peut-être simplement par un effet du hasard. Peut-être aussi parce que cette forme de vase, qui répondait le plus souvent, comme les lécythes, à un usage funéraire<sup>70</sup>, était particulièrement susceptible d'être décorée de thèmes enfantins, lorsque d'aventure elle était destinée à contenir les cendres d'une fillette ou d'un gargonnet. En tout cas, il ne serait pas étonnant que la pélikè de l'École française, étant donné sa taille et son décor, provint d'une sépulture d'enfant.

(65) Voir par exemple *ibid.*, fig. 302, 304 et 306-311.

(66) Quelques exemples: lécythe de Varsovie inv. 198553, attribué au groupe de Palerme 16 et daté par M. L. BERNHARD des environs de 420 (*ARV*<sup>2</sup> 1687,10; *Paralipomena* 462,10; *CVA* Pol. 6, Varsovie, Mus. nat. 3, pl. 40,1-2 [et non 1 et 3, comme l'indiquent par erreur les *Paralipomena*] et 41,1); lécythe de Palerme, coll. Mormino, n° 330, daté par J. DE LA GENIÈRE du dernier quart du VI<sup>e</sup> siècle (*CVA* II. 50, pl. 7 [= II. 2250], 2); lécythe aryballisque de Nicosie provenant de Marion (tombe 60, n° 81), daté du début du Cypro-Classique II, c'est-à-dire de la fin du VI<sup>e</sup> siècle (*SCE*, II, p. 363-364 et pl. 144,4); couvercle de pyxis de Munich publié par E. BIELEFELD. *Zur griechischen Vasenmalerei des 6. bis 4. Jahrhunderts vor Christus* (1952), p. 17 et pl. 21 fig. 27 (l'animal est dans une attitude voisine de celle du faon de notre pélikè); etc...

(67) Une liste de vingt-huit exemplaires a été dressée par J. FREL, « Choix de vases attiques en Tchécoslovaquie », *Sbornik*... 13 (1959), p. 269 (à propos de la pl. 8, n° 118).

(68) Par exemple le lécythe de Palerme, coll. Mormino, n° 201, récemment publié dans *Greek painted pottery* (1960), p. 189, et surtout P. E. CORBETT, dans *Perachora*, II (1962), p. 286-289 (avec bibliographie) et pl. 116. — Un fragment, trouvé dans une tombe d'Argos, a été récemment publié par Ph. BRUNEAU, *BCH* 94 (1970), p. 510-511, n° 188.46 (inv. C2616).

(69) Sur la céramique corinthienne à figures rouges, encore mal connue, voir R. M. COOK, *Greek painted pottery* (1960), p. 189, et surtout P. E. CORBETT, dans *Perachora*, II (1962), p. 286-289 (avec bibliographie) et pl. 116. — Un fragment, trouvé dans une tombe d'Argos, a été récemment publié par Ph. BRUNEAU, *BCH* 94 (1970), p. 510-511, n° 188.46 (inv. C2616).

(70) Voir par exemple à ce sujet S. KAROUZOU, *BCH* 95 (1971), p. 138-145.

On a proposé comme dates de la céramique corinthienne à figures rouges la fin du VI<sup>e</sup> et le premier quart du IV<sup>e</sup> siècle<sup>71</sup>. La forme de notre pélikè ainsi que le style de son décor, en comparaison avec la céramique attique, s'accrochent parfaitement d'une telle datation.

## V. VASES A GLAÇURE NOIRE.

### 101. Bol. Inv. V. 81. — Fig. 43 a et b. — Inédit.

Recollé à partir de quatre fragments; une petite partie de la vasque est complétée au plâtre; quelques éraflures à la lèvre. — Dim. max.: ht.: 4,5; diam. ouverture: 11,9; diam. vasque: 14,3; diam. pied: 8,8.

Argile brun orangé. Vernis brillant, variant du noir profond au brun chocolat, localement écaillé à l'extérieur de la vasque.

Celle-ci était entièrement couverte de vernis, de même que le dessous du vase; seul le pied annulaire présente quelques surfaces réservées: un liseré à sa limite supérieure, bordant sa ligne de jonction avec la vasque, un mince filet pour la surface portante et une petite bande dans le fond de la rainure qui divise sa base en deux parties. L'intérieur de la vasque porte un décor estampé: dans une triple couronne de guillochis tracés à la roulette, cinq palmettes sont placés aux angles d'un pentagone dont les côtés curvilignes leur servent de tiges, et dans lequel est inscrit un cercle qui circonscrit lui-même sept ovales disposés en rayons autour d'un petit cercle central.

Les éléments du décor sont dessinés avec soin; les deux cercles centraux ainsi que les côtés en arc de cercle du pentagone ont été tracés au compas; un cercle a aussi été incisé au compas pour guider le tracé du guillochis.

Ce bol appartient à la catégorie, très courante au IV<sup>e</sup> siècle, puis à l'époque hellénistique, des bols à paroi convexe et à rebord incurvé vers l'intérieur<sup>72</sup>. Vu la couleur de l'argile et la qualité du vernis et du décor, il est à coup sûr de fabrication attique. Le fond de la vasque est sensiblement aplati et la paroi assez élancée, ce qui s'oppose à une datation trop ancienne. La présence d'une couronne de guillochis plutôt fine et le soin apporté à l'exécution du décor invitent toutefois à ne guère descendre au-delà du milieu du IV<sup>e</sup> siècle.

### 102. Unguentarium fusiforme. Inv. V. 82. — Fig. 44. — Inédit.

Intact, sauf une ébréchure au rebord de l'embouchure. Quelques concrétions calcaires. — Dim. max.: ht.: 10,1; diam. embouchure: 2,2; diam. panse: 4,4; diam. pied: 1,8/1,9.

Argile orangé vif. Vernis brillant, de couleur bronze, avec localement des reflets marron.

Décor: le vase est partagé en quatre zones par de grosses incisions horizontales qui font apparaître la couleur naturelle de l'argile; les deux zones extrêmes sont noires, mais les deux du centre portent un décor floral schématique peint par-dessus le vernis: en bas du col, quatorze

(71) Cf. *Perachora*, II, p. 287.

(72) Sur ces bols à « incurving rim », voir *Agora*, XII (1970), p. 131-132 et 295-296 (nos 825-842); pl. 33 et fig. 8. Cf. aussi, pour deux exemplaires très voisins de celui de l'École française, *BCH* 95 (1971), p. 687-689.



Fig. 43. — Bol attique 101 : a : intérieur ; b : profil (1:2).



Fig. 44. —  
Unguentarium 102 (4:5).

godrons alternativement blancs et beige orangé ; sur la partie la plus renflée de la panse, guirlande blanche. Le dessous du vase, sensiblement creux, est vernis, de même que l'intérieur de l'embouchure. Le rebord de celle-ci, incliné vers l'extérieur, est recouvert d'un englobe blanc.

Le vase se rattache clairement à la série des unguentaria fusiformes d'époque hellénistique<sup>73</sup>. Étant donné sa forme à la fois pansue et allongée, avec un rétrécissement très prononcé pour le col et la partie inférieure de la panse, un pied peu développé et une embouchure à rebord incliné, il est à coup sûr ancien dans la série et ressemble par exemple à plusieurs unguentaria contenus dans la tombe 81 d'Argos, que Ph. Bruneau date du III<sup>e</sup> siècle<sup>74</sup>, ainsi qu'à divers exemplaires trouvés au Céramique d'Athènes et datés de la fin du IV<sup>e</sup> ou du début du III<sup>e</sup> siècle<sup>75</sup>. Les rebauts blancs ou orangés qui ornent deux des zones du vase semblent rares pour un unguentarium<sup>76</sup>. Il s'agit cependant d'un type de décor très courant

(73) Sur cette sorte de vases, voir par exemple Ph. BRUNEAU, *BCH* 94 (1970), p. 518 (avec bibliographie aux n. 10-13).

(74) *Loc. cit.*, p. 485-486 et p. 516 fig. 210 (profil de l'exemplaire 81.8).

(75) Voir B. SCHLÖRR-VIERNEISEL, *AM* 81 (1966), p. 99-101, pl. 60 (4-5) et 61 (2-3) : tombes 178 (« vraisemblablement avant 317 »), 180 et 182 (« vers 320 »), 185 (« fin IV<sup>e</sup>/début III<sup>e</sup> s. »), 186 et 187 (« fin IV<sup>e</sup> s. »), 190 (« vers 300 ») et 191-192 (« 1<sup>re</sup> moitié du III<sup>e</sup> s. ») ; U. KNIGGE, *ibid.*, p. 124-125 et pl. 76 (2 et 4) : tombes 221 et 224 (« début du III<sup>e</sup> siècle »).

(76) Il en existe cependant des exemples ; ainsi sur un exemplaire trouvé en Égypte, dans la nécropole de Sciatbi : cf. E. BRECCIA, *La necropoli di Sciatbi*, I (1912), p. 48, n° 87 et fig. 35 (pois et petits cereles blancs, sur un fond d'engobe orangé).

sur la céramique « west slope » et, déjà, sur certains vases à glaçure noire de la fin du V<sup>e</sup> ou du IV<sup>e</sup> siècle<sup>77</sup>. La forme et, accessoirement, le décor de notre unguentarium invitent donc à le situer assez tôt dans l'époque hellénistique, sans doute dès la fin du IV<sup>e</sup> siècle, à en juger par la qualité du vernis. La couleur de l'argile suggère nettement une origine attique.

## VI. CÉRAMIQUE COMMUNE.

### 103. Amphore. Inv. V. 85. — Fig. 45. — Inédite.

Presque intacte, mais percée d'un trou vers le milieu de la panse. — Ht. : 71 ; diam. embouchure : 10,8 ; diam. max. panse : 27,8/28 ; ht. des anses : ca. 24.

Argile brun orangé, plus ou moins foncée, recouverte en surface d'une pellicule d'argile plus fine gris blanchâtre qui tend à se détacher par plaques.

La panse, piriforme, est relativement allongée. Les anses, dont l'extrémité supérieure s'attache tout près de l'embouchure, ont un profil très arrondi, sans angles ; elles s'écartent du col horizontalement, mais amorcent assez vite la ligne qui les conduit, d'abord verticalement puis très légèrement en oblique, jusqu'à leur point d'attache sur l'épaule. L'une des anses a une section à peu près ellipsoïdale ; l'autre, presque plate sur sa face interne, est fortement convexe vers l'extérieur.

En l'absence de timbre ou de graffite susceptible d'orienter les recherches, il est difficile de déterminer l'origine de cette amphore dont ni l'argile ni la forme ne semblent très typiques. Le trait le plus caractéristique est à coup sûr le profil des anses, qui se développent de leur point d'attache supérieur à leur point d'attache inférieur en un mouvement gracieux de lignes courbes descendant d'une façon continue. Ce trait différencie nettement notre amphore des séries de Rhodes ou de Cos, par exemple<sup>78</sup>, ainsi que de celles de Thasos<sup>79</sup>, mais il ne paraît pas suffisant pour permettre de la rattacher à un atelier précis. Tout au plus peut-on la rapprocher d'une part d'une amphore trouvée à l'intérieur d'une tombe d'Argos que Ph. Bruneau date de la haute époque hellénistique, c'est-à-dire du III<sup>e</sup> siècle<sup>80</sup>, d'autre part d'une amphore fabriquée peut-être à Lesbos et datée par V. Grace de la fin du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C.<sup>81</sup>. Mais le vase de l'École française est plus allongé, et la partie horizontale de l'anse est moins développée que sur l'exemplaire argien. Sans doute aussi le rétrécissement

(77) Voir H. A. THOMPSON, « Two centuries of Hellenistic pottery », *Hesperia* 3 (1934), p. 348-439.

(78) Voir, dans la collection même de l'École française, les nos 104 et 105 (*infra*, p. 64-66).

(79) Pour une étude de la forme des amphores thasiennes, voir A. M. et A. BOIS, *El. thasiennes*, IV : *Les timbres amphoriques de Thasos* (1957), p. 14-25. Les anses, quel que soit le type de l'amphore, forment toujours un coude qui se dresse légèrement au-dessus du niveau de leur point d'attache sur le col.

(80) *BCH* 94 (1970), p. 469 fig. 85 et 86, et p. 471 (tombe 59 ; amphore 59.28, inv. C337) ; la date du matériel intérieur de la tombe, fondée principalement sur une lampe, est proposée à la p. 475.

(81) V. R. GRACE, *Amphoras and the ancient wine trade* (1961), fig. 52 (deuxième vase à partir de la gauche).

cissement de la panse est-il l'indice d'une fabrication plus tardive. Peut-être approchera-t-on de la date véritable en proposant le III<sup>e</sup> ou le II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

104. Amphore rhodienne. Inv. V. 86. — Fig. 46 et 47. — J. PARIS, *BCH* 38 (1914), p. 324-325.

Intacte, à l'exception du fond, dont l'appendice est mutilé. — Ht. conservée : 73,5 ; diam. embouchure : 12/12,6 ; diam. max. panse : 35 ; ht. des anses : ca. 26 ; — capacité : 25,160 litres. Argile beige rosé à rosée vers l'intérieur, recouverte en surface d'une pellicule d'argile beige clair localement très lustrée (anses).

La panse, piriforme, est relativement trapue. Les anses, de section circulaire dans leur partie verticale, ellipsoïdale dans leur partie horizontale, forment chacune un coude selon un angle aigu proche de l'angle droit. Toutes deux portent un timbre sur la face externe de leur partie horizontale ; dans le timbre de gauche on lit : ΑΡΙΣΤΙΩΝΟΣ (fig. 47 a) ; dans celui de droite : ΠΑΝΑΜΟΥΔΕΥΤ (fig. 47 b)<sup>82</sup>.

A la fois d'après son argile et sa forme et d'après les timbres que portent les anses, cette amphore est caractéristique des ateliers rhodiens. Le timbre de gauche donne, au génitif, le nom du potier : Ἀριστίων ; celui de droite indique d'une part, au génitif précédé de la préposition ἐπί, le nom de l'éponyme, qui est à Rhodes le prêtre d'Hélios<sup>83</sup> : Δορκυλίδας, d'autre part, au génitif, le nom du mois — en l'occurrence le mois intercalaire du calendrier rhodien — : Πάναμος δεύτ(ερος). Le nom du potier comme celui de l'éponyme sont bien connus<sup>84</sup>, mais les témoignages de leur synchronisme restent, à notre connaissance, très rares, peut-être, il est vrai, pour la simple raison que la plupart des timbres connus se trouvent sur des fragments d'anses isolés. Les dates de l'éponyme Δορκυλίδας, dont le nom apparaît sur une anse trouvée à Pergame dans un contexte archéologique bien déterminé<sup>85</sup>, se situent entre environ 220 et 180 av.

(82) Pour des précisions sur les dimensions et la forme des lettres, voir J. PARIS, *loc. cit.*, p. 325.

(83) Voir par exemple M. P. NILSSON, *Expl. arch. de Rhodes*, V : *Timbres amphoriques de Lindos publiés avec une étude sur les timbres amphoriques rhodiens* (1909), p. 56.

(84) Sur les noms donnés par les timbres amphoriques rhodiens, on consultera principalement : F. BLECKMANN, *De inscriptionibus quae leguntur in vasculis Rhodiis* (1907), appendice II ; M. P. NILSSON, *op. cit.*, p. 349-529 ; V. R. GRACE, « Timbres amphoriques trouvés à Délos », *BCH* 76 (1952), p. 522-531 ; en dernier lieu (avec bibliographie complète), V. R. GRACE, *EADÉLOS*, XXVII (1970), p. 287-317 ; pour la seule liste des prêtres éponymes, voir H. VON GAERTRINGEN, *RE*, Suppl. 5 (1931), s. v. « Rhodos », col. 834-840, et V. R. GRACE, « The Eponyms named on Rhodian amphora stamps », *Hesperia* 21 (1953), p. 122-127.

Le potier Aristion a signé des amphores retrouvées à Pergame (deux et peut-être trois), à Carthage (cinq), à Alexandrie (quatorze), à Tell Sandahannah (douze), en Russie méridionale (quatre), en Sicile et en Italie (sept), à Halicarnasse (une), dans l'île de Rhodes (au moins vingt-deux, dont six à Lindos), à Délos (sept), à Théra (une), à Athènes, etc... Le prêtre Dorkylidas sert d'éponyme (avec plusieurs fois, la précision ἐπ' ἱερῶς Δορκυλίδας) sur des amphores rhodiennes provenant de Pergame (une), de Carthage (trois), d'Alexandrie (sept), de Russie méridionale (deux), de Sicile et d'Italie (deux), de Rhodes (douze), de Délos (une), etc...

(85) Pour les timbres amphoriques trouvés à Pergame, voir C. SCHUCHHART, *Pergamon*, VIII, 2 : *Die Inschriften von Pergamon*, II (1895), p. 423-499.



Fig. 45. — Amphore 103 (1:10).



Fig. 46. — Amphore 104 (1:10).



Fig. 47 a et b. — Timbres de l'amphore 104 (1:1).

Roll  
753



Fig. 48. — Cruche 106 (1:1).



Fig. 49. — Amphore 105 (1:10).

J.-C. selon la datation traditionnelle du dépôt de Pergame, plus précisément peut-être entre 210 et 175 selon une estimation récente de V. Grace<sup>86</sup>. C'est donc sans doute de la fin du III<sup>e</sup> ou, au plus tard, du début du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. qu'il convient de dater notre amphore rhodienne.

**105. Amphore de Cos. Inv. V. 87.** — Fig. 49. — Inédite.

Panse intacte, mais partie supérieure du col et embouchure brisées; trou sur l'épaule, à l'endroit de l'arrachement de l'une des anses, qui manque. — Ht. avec l'anse: 103; diam. embouchure (restitué): ca. 9,5; diam. max. panse: 28,4; ht. de l'anse: 30.

Argile brun orangé vif à rougeâtre. En surface, mince pellicule d'argile de la même couleur, bien lissée. Localement, sur la panse, présence d'un badigeon bronze foncé à noirâtre. Sur tout le vase, en particulier à l'intérieur du col et sur la panse, stries de tournage très nettes.

La panse, très allongée, à la forme d'un cylindre qui se termine en ogive dans sa partie inférieure pour aboutir à un appendice en forme de mamelon pointu. Un ressaut très net, à arête vive, sépare d'une part la panse de l'épaule, en forme de tronc de cône, d'autre part l'épaule du col, cylindrique. L'anse, bifide, se dresse d'abord verticalement depuis son point d'attache situé au bas de l'épaule; elle dépasse légèrement la hauteur de l'embouchure, puis forme un brusque coude pour redescendre en oblique s'attacher au sommet du col.

L'argile et, surtout, la forme de notre vase permettent de le rattacher à coup sûr à la série des amphores de Cos<sup>87</sup>. La datation de ces amphores, encore mal connues, n'est pas très précise. La ressemblance de notre exemplaire avec celui que présente V. Grace (cf. n. 87), ainsi qu'avec un autre trouvé à Chios lors des fouilles de la butte de Kofina<sup>88</sup>, invite à le dater aussi du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.

**106. Cruche à fond convexe. Inv. V. 88.** — Fig. 48. — Inédite.

Bien conservée dans l'ensemble, mais quelques restaurations au plâtre vers le bas de la panse et à l'embouchure. De nombreuses concrétions blanchâtres très fines donnent l'illusion de traits blancs sur la surface du vase. — Ht.: 24; diam. embouchure: 13/13,5; diam. min. col: 10,7; diam. max. panse: 22,3; section de l'anse: ca 3 x 1,2.

Argile rouge orangé, très cuite, assez grossière. Couverte gris cendré sur l'extérieur du vase (y compris l'anse), excepté une calotte restée rouge orangé sur la partie convexe du fond. L'intérieur du vase est brut; de grosses stries de tournage apparaissent sur la face interne du col.

Le vase comprend trois parties très nettement différenciées: un fond convexe assez large, une panse elle aussi convexe dont le profil forme un angle légèrement obtus avec celui du fond, et un col droit qui va en s'évasant. Une anse plate, aux lignes anguleuses, relie l'embouchure au milieu de la panse.

L'origine du vase, en l'absence de renseignements sur sa provenance et, à notre connaissance, de parallèles précis, est impossible à déterminer. Sa datation fait problème. La finesse des parois, la forte cuisson de l'argile

(86) V. R. GRACE, *EADēlos*, XXVII (1970), p. 291.

(87) Sur les amphores fabriquées dans cette île, voir par exemple A. MAIURI, *Nuova silloge epigrafica di Rodi e Cos* (1925), p. 245-246 (avec dessin d'une amphore identique à celle de l'École française); V. R. GRACE, *Amphoras* (cf. n. 81), fig. 57 (amphore datée du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.).

(88) J. K. ANDERSON, *BSA* 49 (1954), p. 163 et p. 181 fig. 19, n° 353 (amphore datée du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.).

et la présence de stries de tournage très nettes excluent une date trop ancienne. L'usage d'une couverte grise et mate pour colorer les surfaces extérieures semble d'autre part écarter une date trop récente. Une telle couverte se rencontre par exemple sur une marmite trouvée à Corinthe et datée de la fin du IV<sup>e</sup> ou du début du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C.<sup>89</sup>; mais cette marmite, à panse globulaire et anse courbe, est certainement plus ancienne que notre cruche<sup>90</sup>. L'angle vif qui souligne ici l'articulation du col et de la panse, peu naturel dans le cas d'un récipient en argile, traduit certainement l'imitation d'un vase en métal façonné par martelage, de même d'ailleurs que la couleur foncée donnée aux surfaces extérieures, mais ce caractère ne nous renseigne guère sur la date du vase. L'angle que forment la panse et le col, tous deux convexes, n'est pas sans faire penser à la forme des lagynoi d'époque hellénistique. L'évasement du col paraît de son côté plus fréquent à l'époque romaine, mais on en connaît des exemples dès l'époque classique<sup>91</sup>. C'est donc sans doute vers l'époque hellénistique ou, au plus tard, la Haute-Époque romaine qu'il est le plus vraisemblable de situer notre vase, en attendant que la référence à d'éventuels parallèles bien datés permette d'apporter des précisions.

\* \*

Outre les vases et fragments de vases qui viennent d'être présentés, la collection de l'École française comprend deux plaques en terre cuite que leur décor à figures noires rapproche des vases décorés selon la même technique.

**107. Plaque rectangulaire. Inv. V. 83.** — Fig. 50. — Inédite.

Intacte en largeur, mais brisée en bas, avec une cassure en biseau qui va en remontant de la face principale vers le revers de la plaque sur presque toute la largeur de la tranche. En haut, à droite et à gauche, deux petits trous circulaires percés à proximité du bord. — Larg.: 61,5/63; ht.: 18,5/21; ép.: 3,4 dans la partie centrale/4,3 sur les deux rebords latéraux; distance entre chaque trou: à gauche, 1,7/à droite, 1,5; distance d'un groupe de trous à l'autre: 40.

Argile rougeâtre à rouge violacé, de texture grossière. Surfaces lissées, de couleur blanchâtre sur la face principale (restes d'un engobe). Vernis noir mat, en grande partie écaillé, pour les éléments du décor.

Décor: entre deux bandes verticales (larg.: à gauche, 5, 9/6,5; à droite, 5/6) légèrement en saillie par rapport au centre de la plaque et ornées chacune de trois rosettes schématiques superposées (cercle noir avec croix et traits incisés pour représenter les pétales), partie plane bordée

(89) H. S. ROBINSON, *Hesperia* 38 (1969), p. 8 et 10, et pl. 2, n° 5.

(90) La panse globulaire est caractéristique des chytrai et des cruches des époques archaïque et classique: cf. par exemple *Agora*, XII: pour les cruches, p. 204-209, 350-356 et pl. 73-79 (surtout 75-76); pour les chytrai, p. 224-226, 371-373 et pl. 93. Les anses correspondantes sont courbes, mais des anses anguleuses apparaissent sur des exemplaires du IV<sup>e</sup> siècle (*ibid.*, p. 224 et 372 et pl. 93, nos 1931 et 1936).

(91) Voir par exemple une cruche trouvée à l'Agora d'Athènes et datée de la fin du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.: H. S. ROBINSON, *Agora*, V: *Pottery of the Roman period* (1959), p. 92 et pl. 21, M81. D'autre part, voir *Agora*, XII, n° 1953, p. 373, pl. 94 et fig. 18: chytra datée du dernier quart du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C.



Fig. 50. — Plaque 107 (1:1).



Fig. 51. — Plaque 108 (1:1).

en haut d'une bande noire (ht. : 2,6 au centre/3,2 aux extrémités) dans laquelle sont percés des trous, et portant un décor figuré sur trois registres : en haut, trois gros oiseaux identiques sont en train de s'envoler vers la droite ; on distingue nettement les ailes, déployées la droite vers l'arrière, la gauche vers l'avant (parce qu'elle est à l'arrière-plan), la queue, légèrement redressée, les pattes, à demi tendues vers le bas et terminées par trois doigts, la tête et enfin le bec, qui tient apparemment une brindille ou un rameau ; — au registre médian, décalés par rapport aux premiers oiseaux, deux oiseaux plus petits, sans doute dans la même attitude vers la droite, les pattes tendues de la même façon vers le bas, mais les ailes déployées toutes deux vers le haut et dressées légèrement vers l'arrière<sup>(92)</sup> ; — au registre inférieur, trois animaux difficiles à déterminer : à gauche et à droite, deux quadrupèdes à peu près symétriques, les pattes postérieures écartées et solidement appuyées sur le sol, les pattes antérieures étirées vers l'avant ; celui de gauche, tourné vers la droite, a une queue qui se redresse au-dessus du dos en formant un S ; celui de droite, tourné dans l'autre sens, a une queue plus courte ; au centre, traces d'un troisième animal dont on ne distingue guère qu'une patte, tendue en oblique vers la gauche, et une partie du corps (peut-être un oiseau volant vers la gauche ?).

Dessin rapide. Incisions relativement nombreuses, mais grossières. Pas de rehauts de couleur

**108. Plaque rectangulaire fragmentaire. Inv. V. 84. — Fig. 51. — Inédite.**

Trois fragments jointifs permettant d'apprécier la largeur de la plaque ; complétée au plâtre. — Larg. max. : 49,5 ; ht. max. : 18 ; ép. : 2,3/2,5. Au bas de la plaque, sur une hauteur d'environ 3 cm, casure qui correspond à l'arrachement ou à l'érosion d'une partie en saillie.

Argile rougeâtre, tirant nettement sur le rouge violacé. Surface lissée, beige rosée au revers, grisâtre sur la face principale ; la plaque a certainement subi l'action du feu.

Décor : à l'intérieur d'un cadre formé par une bande supérieure horizontale (ht. : ca. 2) et deux bandes latérales verticales (larg. : ca. 2,5) noires, décor disposé sur trois registres : en bas, rangée de rosettes schématiques (trois sont conservées) aux pétales grossièrement rendues par des incisions ; — au registre supérieur, quatre oiseaux de petite taille volant vers la droite, les ailes déployées vers le haut et les pattes étirées vers le bas ; les précédant, un oiseau plus gros, identique aux trois du registre supérieur de la plaque n° 106 ; — au registre médian, à gauche, un quadrupède à longue queue — certainement un renard — s'avance doucement vers la droite, les oreilles dressées, en direction de deux oiseaux posés vers la gauche en levant le bec obliquement ; celui de droite, pourvu d'une longue queue qui s'étire vers le bas, regarde vers la droite.

Le revers de la plaque est brut, mais la surface en est lisse.

Dessin sommaire, très proche, malgré des incisions grossières, du dessin en silhouette.

Ces deux plaques, qui appartiennent manifestement à un même ensemble malgré la sensible différence de leurs dimensions, sont tout à fait curieuses et, à notre connaissance, sans parallèle pour leur décor. Leur destination même est loin d'être claire. La cassure en biseau qui affecte le bas de la plaque 107 pourrait passer pour la trace d'arrachement d'un prolongement de la plaque dans un plan orthogonal par rapport à son revers, et il faudrait peut-être imaginer que l'on a affaire à une des parois latérales d'une grande boîte ou d'un coffret en terre cuite, éventuellement d'un larnax ; mais il serait alors difficile, sinon impossible, d'articuler la plaque 108 par rapport à la première ; en outre, il n'y a pas la moindre trace d'arrachement sur la bordure verticale du revers de celle-ci. Il s'agit donc sans doute bien de plaques, mais de quelle sorte ? Leurs dimensions considérables, en particulier leur épaisseur, rendent

(92) Cf. les oiseaux du registre supérieur de l'autre plaque.

peu vraisemblable l'hypothèse de plaques votives<sup>93</sup>, malgré la présence sur le n° 107 de quatre trous que l'on pourrait évidemment interpréter comme des trous de suspension; mais ce serait alors, paradoxalement, la plaque la plus grosse, donc la plus lourde, qui aurait été suspendue, tandis que la plus petite aurait été simplement posée! Malgré leur largeur à la rigueur suffisante, on ne peut non plus interpréter nos deux plaques comme des métopes en terre cuite de quelque monument d'importance; leur épaisseur est trop faible<sup>94</sup> et, surtout, les éléments du décor figuré sont beaucoup trop petits: perchés à quelque hauteur, ils deviendraient parfaitement invisibles. En outre, on ne voit guère comment le thème de l'illustration pourrait convenir à la décoration d'un sanctuaire.

C'est pourtant sans doute comme des sortes de métopes qu'il faut concevoir nos deux plaques, mais comme des métopes faisant partie d'un ensemble décorant un petit monument funéraire, probablement un sarcophage en brique ou en quelque autre matière grossière<sup>95</sup>. La plaque 108, dont la partie inférieure comportait une bande légèrement en saillie, pouvait contribuer à la bordure du bas de la tombe sur un de ses longs côtés; la plaque 107, plus large et bordée par deux bandes latérales en relief, pouvait servir de revêtement à un des petits côtés du sarcophage plutôt vers le haut de la paroi; les quatre trous qui apparaissent dans la bordure supérieure de la plaque pourraient alors avoir été des trous de fixation dans lesquels s'enfonçaient des clous destinés à assujettir solidement la plaque dans sa partie haute, à un endroit où leur tête était peu visible puisque cachée par la corniche qui terminait le haut des parois de la cuve funéraire et par l'avancée du couvercle<sup>96</sup>. Les deux plaques devaient être par ailleurs collées au moyen de stuc contre la paroi du sarcophage.

La plaque 108 a et avait à coup sûr la forme d'un rectangle allongé. Si l'on suppose que toute la cuve funéraire était recouverte de plaques, il faut sans doute en restituer trois ou quatre placées côte à côte sur les longs côtés, ceci sur deux rangées superposées; on aboutit alors à des parois latérales mesurant soit 1,50 m soit 2 m de long sur 0,40 m de haut, ce qui paraît assez vraisemblable. La plaque 107, certainement aussi rectangulaire, pouvait cependant être plus haute qu'elle ne l'est dans son état actuel. Dans cette hypothèse, on admettra qu'elle se prolongeait vers le bas et mesurait environ 0,40 m de haut sur 0,60 m de large, ce qui

(93) Sur les plaques votives peintes, on se reportera surtout à J. BOARDMAN, « Painted votive plaques... », *BSA* 49 (1954), p. 182-201 (en particulier 186-201). On trouvera dans cet important article des renseignements sur les plaques peintes en général, votives ou non.

(94) Les métopes de Thermos et de Calydon, par exemple, ont une épaisseur qui varie de 5,5 à 7 cm (cf. J. BOARDMAN, *loc. cit.*, p. 201 n. 185).

(95) Pour une telle hypothèse, plusieurs fois proposée à propos de diverses plaques en terre cuite, en particulier pour des exemplaires décorés par des peintres d'Athènes tels qu'Exéchiades, voir par exemple G. M. A. RICHTER, « Terracotta plaques from early Attic tombs », *BullMMA*, I (n<sup>1</sup><sup>e</sup> série), I (1942), p. 80-92 (avec bibliographie à la n. 2).

(96) Voir par exemple la tombe du Céramique d'Athènes illustrée dans G. RICHTER, *loc. cit.*, p. 81 fig. 1.

donne encore une dimension satisfaisante pour la largeur d'un sarcophage. Si la plaque telle qu'elle est conservée est complète, on supposera qu'il y en avait deux de superposées sur la largeur de la cuve funéraire. On aboutirait alors à un nombre maximum de vingt plaques (huit sur chaque grande face et deux sur chaque petite) pour décorer le sarcophage; le nombre minimum serait de quatorze (six dans le sens de la longueur et une de beaucoup plus grosse recouvrant à elle seule la paroi la plus petite). Bien entendu, il est possible aussi que les plaques n'aient pas été strictement juxtaposées, ce qui en réduirait le nombre.

Un des éléments du décor semble renforcer l'hypothèse de plaques de revêtement. Il s'agit des rosettes noires qui apparaissent d'une part sur les bandes latérales de la plaque 107, d'autre part au registre inférieur de la plaque 108. Les *pinakes* d'argile, qu'il soient votifs ou funéraires, ont à coup sûr remplacé des *pinakes* de bois<sup>97</sup>, de même que les cuves funéraires en brique ont dû remplacer des cercueils en bois. Lorsque des plaques en bois servaient de revêtement à des sarcophages de même matière, la fixation des plaques s'opérait certainement au moyen de clous disposés harmonieusement sur leur périphérie. Il est probable que les rosettes disposées à intervalles réguliers sur nos deux *pinakes* d'argile représentent le souvenir de ces clous à grosse tête qui assujettissaient des plaques de bois ou bien, à l'occasion, des plaques de revêtement en métal. L'agencement latéral des rosettes de la plaque 107 correspond parfaitement à la disposition attendue pour des clous servant à fixer un revêtement qui occuperait toute la largeur d'un panneau; la position des rosettes de la plaque 108 s'explique aussi très bien dans l'hypothèse d'un revêtement de bas de paroi, d'une plinthe en quelque sorte, que l'on fixe plus volontiers par sa partie inférieure.

La forme et le décor accessoire de nos deux *pinakes* semblent donc justifier l'hypothèse de plaques de revêtement d'un petit monument funéraire. Qu'en est-il du décor figuré? Celui-ci, il faut l'avouer, pose de nombreux problèmes. A l'exception du renard de la plaque 108, reconnaissable à sa longue queue, l'identification même des animaux est loin d'être assurée. Les oiseaux qui volent vers la droite en tenant dans le bec quelque brindille ou rameau ne sont certainement pas des échassiers, à en juger par la longueur des pattes relativement au reste du corps. Le trait le plus caractéristique est un bec d'une certaine longueur, mais s'agit-il de corbeaux, de corneilles, de pies, de colombes, ou bien d'oiseaux plus petits tels que chardonnerets ou hirondelles? C'est plutôt la première hypothèse qu'il convient de retenir si l'on compare leur taille avec celle du renard, mais est-il sûr que le décorateur ait respecté la même échelle pour les différents animaux? Sur la plaque 107, les deux quadrupèdes peuvent difficilement être, en réalité, aussi petits que les oiseaux qui les accompagnent, car il semble bien qu'il s'agisse de chiens ou de lions.

(97) Le meilleur exemple de plaques en bois est fourni par les *pinakes* archaïques trouvés près de Sicione, dans la grotte de Pitsa: cf. A. K. ORLANDOS, *EAA*, VI (1965), p. 200-206 (s. v. « Pitsa »).

Quels que soient ces différents animaux, la petitesse de leur dessin est surprenante par rapport à ce qui se passe dans la décoration habituelle des plaques peintes. D'ordinaire, en effet, les éléments principaux du décor, humain ou animal, occupent toute la hauteur de la plaque<sup>98</sup>. Ici, au contraire, aucun animal ne se détache vraiment comme sujet principal. On pourrait alors se demander si nos deux *pinakes* ne servaient pas de bordure à une plaque plus grande porteuse du décor principal ; mais l'agencement d'un tel ensemble, quelle qu'en soit la destination, paraît difficile. On peut aussi supposer, dans l'hypothèse de plaques funéraires multiples dont nos deux exemplaires représenteraient seulement une petite partie, que le décor principal était porté par les autres plaques ; c'est possible, mais l'étroite parenté du décor des deux *pinakes* conservés inviterait plutôt à supposer que tous étaient ornés des mêmes éléments. On aurait donc eu, dans ce cas, un sarcophage décoré uniquement d'animaux, en particulier d'oiseaux, qui pourraient avoir correspondu à quelque symbolique funéraire dont la signification nous échappe<sup>99</sup>.

Quant à l'origine et à la date de ces plaques, elles sont aussi difficiles à déterminer que leur rôle précis. La couleur rougeâtre de l'argile d'une part, le caractère rudimentaire du dessin, qui utilise des incisions grossières, et le thème même du décor d'autre part, pourraient indiquer quelque atelier béotien. C'est en effet sur la céramique de Thèbes que, semble-t-il, l'on trouve proportionnellement le plus de représentations d'oiseaux, depuis l'époque du style géométrique jusqu'à la figure noire tardive du Cabirion<sup>100</sup>. Les animaux de nos deux plaques sont dessinés sommairement, mais sans difformité. La façon dont sont représentées les ailes de certains des oiseaux, étirées l'une vers l'avant, l'autre vers l'arrière, est un trait assez net d'archaïsme ; la position des pattes des deux quadrupèdes antithétiques rappelle même celle de certains animaux en bronze ou en terre cuite de l'époque géométrique. Dans un contexte béotien, nos deux plaques pourraient donc remonter à la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle.

Jean-Jacques MAFFRE.

(98) Un exemple avec décor humain : plaque du Louvre représentant une scène de prothésis ornée d'un lion vers la droite (*ibid.*, p. 85 fig. 7) ; avec décor animal : plaque du Metropolitan Museum 35.11.15, ornée d'un lion vers la droite (*ibid.*, p. 86 fig. 8 ; *AJA* 40 [1936], p. 305 fig. 3).

(99) On notera par exemple que trois oiseaux (sans doute des oies sauvages) volant vers la droite sont peints au-dessus d'une scène de prothésis sur une plaque de terre cuite de Boston dont le rôle funéraire ne fait aucun doute : A. FAIRBANKS, *Catal. of Greek and Etruscan vases in Boston*, I (1928), n° 557.1, p. 195 et pl. 66 ; G. RICHTER, *loc. cit.*, p. 82 fig. 2.

(100) Quelques exemples : « coupe à oiseaux » de Munich 2238 (R. M. COOK, *Greek painted pottery*, pl. 28A) ; cratère en calice de Bonn, inv. 363 (*AA* 48 [1933], col. 25-26 fig. 25-26) ; bol profond de Bonn, inv. 806 (*AA* 1933, col. 35-36 fig. 36), où apparaissent de nombreux oiseaux les uns voletant parmi des palmettes, les autres posés dans une bande située au bas de la vasque ; multiples vases provenant du Cabirion (P. WOLTERS - G. BRUNS, *Das Kabirenheiligtum bei Theben* [1940], pl. 15,9 ; 19,5 ; 20,5 ; 29,2 et 4 ; 30,3 ; etc...).

cissement de la pause est-il l'indice d'une fabrication plus tardive. Peut-être approchera-t-on de la date véritable en proposant le III<sup>e</sup> ou le II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

**104. Amphore rhodienne. Inv. V. 86.** — *Fig.* 46 et 47. — J. PARIS, *BCH* 38 (1914), p. 324-325.

Intacte, à l'exception du fond, dont l'appendice est mutilé. — Ht. conservée : 73,5 ; diam. embouchure : 12/12,6 ; diam. max. pause : 35 ; ht. des anses : ca. 26 ; — capacité : 25,160 litres.

Argile beige rosé à rosée vers l'intérieur, recouverte en surface d'une pellicule d'argile beige clair localement très lustrée (anses).

La pause, piriforme, est relativement trapue. Les anses, de section circulaire dans leur partie verticale, ellipsoïdale dans leur partie horizontale, forment chacune un coude selon un angle aigu proche de l'angle droit. Toutes deux portent un timbre sur la face externe de leur partie horizontale ; dans le timbre de gauche on lit : ΑΡΙΣΤ[Τ]ΙΩΝΟΣ (*fig.* 47 a) ; dans celui de droite : ΕΠΙΔΟΡΚΥΛΙΔΑ  
ΙΙΑΝΑΜΟΥΔΕΥΤ (*fig.* 47 b)<sup>82</sup>.

A la fois d'après son argile et sa forme et d'après les timbres que portent les anses, cette amphore est caractéristique des ateliers rhodiens. Le timbre de gauche donne, au génitif, le nom du potier : Ἀριστίων ; celui de droite indique d'une part, au génitif précédé de la préposition ἐπί, le nom de l'éponyme, qui est à Rhodes le prêtre d'Hélios<sup>83</sup> : Δορκυλίδας, d'autre part, au génitif, le nom du mois — en l'occurrence le mois intercalaire du calendrier rhodien — : Πάνυμος δεύτ(ερος). Le nom du potier comme celui de l'éponyme sont bien connus<sup>84</sup>, mais les témoignages de leur synchronisme restent, à notre connaissance, très rares, peut-être, il est vrai, pour la simple raison que la plupart des timbres connus se trouvent sur des fragments d'anses isolés. Les dates de l'éponyme Δορκυλίδας, dont le nom apparaît sur une anse trouvée à Pergame dans un contexte archéologique bien déterminé<sup>85</sup>, se situent entre environ 220 et 180 av.

(82) Pour des précisions sur les dimensions et la forme des lettres, voir J. PARIS, *loc. cit.*, p. 325.

(83) Voir par exemple M. P. NILSSON, *Erpl. arch. de Rhodes, V : Timbres amphoriques de Lindos publiés avec une étude sur les timbres amphoriques rhodiens* (1909), p. 56.

(84) Sur les noms donnés par les timbres amphoriques rhodiens, on consultera principalement : F. BLECKMANN, *De inscriptionibus quae leguntur in vasculis Rhodiis* (1907), appendice II ; M. P. NILSSON, *op. cit.*, p. 349-529 ; V. R. GRACE, « Timbres amphoriques trouvés à Délos », *BCH* 76 (1952), p. 522-531 ; en dernier lieu (avec bibliographie complète), V. R. GRACE, *EADélos, XXVII* (1970), p. 287-317 ; pour la seule liste des prêtres éponymes, voir H. VON GAERTRINGEN, *RE*, Suppl. 5 (1931), s. v. « Rhodos », col. 834-840, et V. R. GRACE, « The Eponyms named on Rhodian amphora stamps », *Hesperia* 21 (1953), p. 122-127.

Le potier Aristion a signé des amphores retrouvées à Pergame (deux et peut-être trois), à Carthage (cinq), à Alexandrie (quatorze), à Tell Sandahannah (douze), en Russie méridionale (quatre), en Sicile et en Italie (sept), à Halicarnasse (une), dans l'île de Rhodes (au moins vingt-deux, dont six à Lindos, à Délos (sept), à Théra (une), à Athènes, etc...). Le prêtre Dorkylidas sert d'éponyme (avec plusieurs fois, la précision ἐπ' ἑσπέως Δορκυλίδας) sur des amphores rhodiennes provenant de Pergame (une), de Carthage (trois), d'Alexandrie (sept), de Russie méridionale (deux), de Sicile et d'Italie (deux), de Rhodes (douze), de Délos (une), etc...

(85) Pour les timbres amphoriques trouvés à Pergame, voir G. SCHUCHART, *Pergamon, VIII, 2 : Die Inschriften von Pergamon, II* (1895), p. 423-499.



Fig. 45. —  
Amphore 103 (1:10).



Fig. 46. —  
Amphore 104 (1:10).



Fig. 47 a et b. —  
Timbres de l'amphore 104  
(1:1).



Fig. 48. — Cruche 106 (1:1).



Fig. 49. — Amphore 105 (1:10).

J.-C. selon la datation traditionnelle du dépôt de Pergame, plus précisément peut-être entre 210 et 175 selon une estimation récente de V. Grace<sup>86</sup>. C'est donc sans doute de la fin du III<sup>e</sup> ou, au plus tard, du début du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. qu'il convient de dater notre amphore rhodienne.

**105. Amphore de Cos. Inv. V. 87. — Fig. 49. — Inédite.**

Panse intacte, mais partie supérieure du col et embouchure brisées ; trou sur l'épaule, à l'endroit de l'arrachement de l'une des anses, qui manque. — Ht. avec l'anse : 103 ; diam. embouchure (restitué) : ca. 9,5 ; diam. max. panse : 28,4 ; ht. de l'anse : 30.

*Argile* brun orangé vif à rougeâtre. En *surface*, mince pellicule d'argile de la même couleur, bien lissée. Localement, sur la panse, présence d'un badigeon bronze foncé à noirâtre. Sur tout le vase, en particulier à l'intérieur du col et sur la panse, stries de tournage très nettes.

La panse, très allongée, à la forme d'un cylindre qui se termine en ogive dans sa partie inférieure pour aboutir à un appendice en forme de mamelon pointu. Un ressaut très net, à arête vive, sépare d'une part la panse de l'épaule, en forme de tronc de cône, d'autre part l'épaule du col, cylindrique. L'anse, bifide, se dresse d'abord verticalement depuis son point d'attache situé au bas de l'épaule ; elle dépasse légèrement la hauteur de l'embouchure, puis forme un brusque coude pour redescendre en oblique s'attacher au sommet du col.

L'argile et, surtout, la forme de notre vase permettent de le rattacher à coup sûr à la série des amphores de Cos<sup>87</sup>. La datation de ces amphores, encore mal connues, n'est pas très précise. La ressemblance de notre exemplaire avec celui que présente V. Grace (cf. n. 87), ainsi qu'avec un autre trouvé à Chios lors des fouilles de la butte de Kofina<sup>88</sup>, invite à le dater aussi du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.

**106. Cruche à fond convexe. Inv. V. 88. — Fig. 48. — Inédite.**

Bien conservée dans l'ensemble, mais quelques restaurations au plâtre vers le bas de la panse et à l'embouchure. De nombreuses concrétions blanchâtres très fines donnent l'illusion de traits blancs sur la surface du vase. — Ht. : 24 ; diam. embouchure : 13/13,5 ; diam. min. col : 10,7 ; diam. max. panse : 22,3 ; section de l'anse : ca 3 × 1,2.

*Argile* rouge orangé, très cuite, assez grossière. *Couverture* gris cendré sur l'extérieur du vase (y compris l'anse), excepté une calotte restée rouge orangé sur la partie convexe du fond. L'intérieur du vase est brut ; de grosses stries de tournage apparaissent sur la face interne du col.

Le vase comprend trois parties très nettement différenciées : un fond convexe assez large, une panse elle aussi convexe dont le profil forme un angle légèrement obtus avec celui du fond, et un col droit qui va en s'évasant. Une anse plate, aux lignes anguleuses, relie l'embouchure au milieu de la panse.

L'origine du vase, en l'absence de renseignements sur sa provenance et, à notre connaissance, de parallèles précis, est impossible à déterminer. Sa datation fait problème. La finesse des parois, la forte cuisson de l'argile

[86] V. R. GRACE, *EADelos*, XXVII (1970), p. 291.

[87] Sur les amphores fabriquées dans cette île, voir par exemple A. MAURI, *Nuova silloge epigrafica di Rodi e Cos* (1925), p. 245-246 avec dessin d'une amphore identique à celle de l'École française ; V. R. GRACE, *Amphoras* (cf. n. 81), fig. 57 (amphore datée du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.).

[88] J. K. ANDERSON, *BSA* 49 (1954), p. 163 et p. 181 fig. 19, n° 353 (amphore datée du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.).

COLLECTIONS : FRENCH SCHOOL

Today I had a call from M. Jean-Jacques MAFFRE, member of the French School, who is to publish an article in BCTH <sup>quite soon</sup> on the antiquities at his School. In addition to

for this →  
I said late  
3<sup>rd</sup> or 4/4  
3<sup>rd</sup> and  
gave him the  
Paris ref.

the amples of <sup>Rh.</sup> Apollon  
ep. Δοκυδίας (cf. Paris  
BCH 1914, pp. 324-5  
& 326) there was a  
Koan or Koan-type jar  
looking very like the  
one ill. by Mairan  
in his 1925 publication  
identifying Koan.  
(i.e. ca 1<sup>st</sup> AD).

The 3<sup>rd</sup> jar there was this →  
which I have not  
been able to identify  
(i.e. from the original  
phot.) (in the photostud  
it naturally looks like  
jars in a lot of Russian  
publications done on bad  
paper). He is to  
give me photo - try to  
get them at 1:10, and  
the stamps at 1:1.

He had some other  
photo, one of which he  
showed to Effe.



[HT ca .70  
5cm in diam.]

Copy of a photo shown me by M.  
Maffre (MAFFRE) of the French School,  
who is to publish the next article drawn  
from the French School collection.

French School in Athens

Jan of Ariston, year of Dorakylides

See J. Pans, BCH 1914, p. 325

Saw this for  
in 1951 - still in about  
in big room in glass case

COLLECTIONS : FRENCH SCHOOL

543